

Coopération Monaco-Madagascar



Rapport d'activités 2020

CONSULAT DE MONACO
MADAGASCAR



www.monaco-madagascar.com



CONSULAT DE MONACO MADAGASCAR



Lotissement Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 22 356 83
Consul@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com

Préface	p. 5
----------------------	-------------

LES APPUIS DE LA COOPERATION MONEGASQUE	p. 7
--	-------------

NUTRITION SECURITE ALIMENTAIRE

Programme d'Education Nutritionnelle Innovant En Milieu urbain pauvre (PENIM).....	p.8
Projet TAMBATRA - Projet Intégré de lutte contre la malnutrition dans les Communes de Fiaferana et de Manandriana	p.8
Projet de transformation, de conservation et fortification des aliments de base au niveau communautaire	p.9

SANTE

Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme	p.9
Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10-24 ans)	p.9
Projet de renforcement du système de santé du District de Sainte-Marie	p.10
Projet BIRDY	p.10
Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar	p.11
Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien.....	p.11
Projet de réhabilitation du service pédiatrique du CHU Tamboho Fianarantsoa.....	p.12
Installation de sages-femmes en cabinets communautaires, dans les zones rurales d'Analamanga	p.13

SOUTIEN AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Consolidation du dispositif d'appui à l'autonomisation des associations locales de/ et pour personnes handicapées	p. 14
---	-------

EDUCATION - ENFANCE PRECAIRE

SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo	p.15
Pôle Jeunesse Education Formation : « Education, accompagnement, et épanouissement de l'enfance à l'adolescence dans 3 régions de Madagascar »	p.16
Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration La Rizière	p.17
Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables	p.17
Réhabilitation des installations électriques de 7 structures accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire.	p. 18
Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire	p.18

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions de Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Antsinanana	p.19
QUAPEM – Qualité de l'accueil en protection de l'enfance à Madagascar	p.20
Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra.....	p.20
Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire	p.21

AUTRES DOMAINES

Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact à Madagascar	p. 22
Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar	p.22
Fonds d'urgence	p.23

Quelques graphiques sur les actions de la Coopération monégasque à Madagascar

LES APPUIS DU CONSULAT DE MONACO p. 25

SANTE

Equipelement en matériels et consommables médicaux pour les hôpitaux publics	p. 26
Appuis à des associations et autres entités œuvrant dans le secteur de la santé	p. 28

EDUCATION ET SPORT

Prise en charge des frais de scolarité pour les meilleurs élèves issus de familles modestes.....	p.30
Dotation en matériels informatiques et outils pédagogiques	p.31
Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics	p. 32
Autres appuis à des établissements scolaires	p. 35

ENFANCE VUNERABLE

Enfance handicapée	p. 35
Enfance en situation de précarité	p. 36

ANNEXES

Annexe 1 - Résumé succinct des actions du Consulat depuis 2004
Annexe 2 - Dotations financières et conventions signées depuis 2004
Annexe 3 – Remerciements de bénéficiaires

PREFACE

Cela fait 17 ans que nous avons le plaisir de partager avec vous les petites choses que Monaco met en œuvre à travers la Coopération Publique et le Consulat. Ce rapport expose ce que nous avons pu mettre en œuvre en 2020 dans un contexte que tout le monde connaît. C'est dans ces périodes inattendues que les systèmes politiques et de solidarité sont testés et chacun aura pu juger là où il se trouve, de l'efficacité « relative » des pouvoirs publics et de la propension du système dans beaucoup à réduire les libertés publiques et à infantiliser la population... La capacité des hôpitaux publics et privés en service de réanimation s'est avérée bien insuffisante presque partout et on ne peut pas dire que la disponibilité des vaccins soit égale selon le pays où on vit. La liberté, l'égalité et la fraternité raisonnent comme un vœu pieu, un horizon ultime qui ne sera jamais atteint, une fausse promesse à laquelle plus personne ne croit enfin...

Comme précédemment, ce rapport expose en **première partie** le soutien apporté par la Direction de la Coopération Internationale (DCI) rattachée au Département des Relations Extérieures. Ces actions sont assistées par Natacha TANG, la Coordinatrice Pays. **La seconde partie** est consacrée aux appuis menés par le Consulat et nous tentons de répondre au mieux aux besoins des hôpitaux et des écoles publics. En plus de cela, nous accordons une aide financière minime à quelques associations dynamiques.

La Principauté a instauré depuis 2005 un programme de coopération avec plusieurs pays, notamment Madagascar, l'un des principaux bénéficiaires. Les relations diplomatiques et la solidarité entre les 2 pays existent depuis plus de 50 ans.

Les subventions apportées ces six dernières années sous différentes formes sont les suivantes :

-2014 : 1.111.975 €
-2015 : 1.379.006 €
-2016 : 1.536.334 €
-2017 : 1.598.207 €
-2018 : 2.214.271 €
-2019 : 2.580.358 €
-2020 : 3.000.000 €

Monaco est l'un des rares pays à avoir augmenté sa contribution de manière substantielle d'année en année, avec un effort colossal entre 2017 et 2018 de + 40%. La Principauté consacre 0,5% de sa richesse à la coopération avec les pays les plus vulnérables.

Cette action est menée sous l'égide de SAS le Prince Souverain Albert II. Le Gouvernement Princier s'applique à mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable (ODD) définissant 17 priorités pour un développement socialement équitable, prenant de plus en plus en considération l'impact environnemental. Les cibles prioritaires sont la santé, la sécurité alimentaire, l'insertion socio-économique et l'éducation.

Plus de 100 projets sont appuyés annuellement dans 11 pays : Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Afrique du Sud, Burundi, Liban, Maroc, Mauritanie, Tunisie et Madagascar.

Pour le cas de Madagascar, les financements sont alloués pour l'élaboration de programmes, sélectionnés de concert avec l'Etat Malgache depuis 2004.

Le Consulat est un fidèle partenaire depuis 2003 du Ministère de la Santé et de celui de l'Education Nationale. De solides relations de confiance ont été créées facilitant aussi les appuis plus ambitieux développés par la Direction de la Coopération Internationale. Les ressources financières mobilisées

par le Consulat émanent de la contribution de la DCI et surtout des dons de quelques dizaines de généreux donateurs sur-place et à l'étranger.

Pour cette année 2020, nous avons réuni 37.031,77 € et 48.632.000 Ariary, soit 25% de moins qu'en 2019 pour les Euros et 58% de moins pour les locaux.

Nous témoignons notre particulière reconnaissance à ces « amis », qui n'ont pas prétexté la crise sanitaire pour rester généreux. Sans cette nécessaire solidarité, nos actions n'auraient pas pu être poursuivies alors que les besoins sociaux sont en forte augmentation dans ce type de crise.

Tous les rapports annuels depuis 2004, figurent sur notre site www.monaco-madagascar.com

Nous vous souhaitons une agréable lecture et restons toujours attentifs à vos remarques et suggestions.

Niry RABEMANOLONTSOA
Vice-Consul Honoraire

Cyril JUGE
Consul Général Honoraire

LES APPUIS

DE LA COOPERATION

MONEGASQUE

NUTRITION – SECURITE ALIMENTAIRE

Programme d'Education Nutritionnelle Innovant En Milieu urbain pauvre (PENIM)

Partenaire : Groupe de Recherche et d'Echange Technologique (GRET)

Durée du projet : 2017-2020

Financement de l'année 2020 : 80 000 €, réponse Covid19 de 30 000 €

Bénéficiaires : 12 000 familles avec enfants de 0 à 24 mois, 7 500 femmes allaitantes ; 250 personnels de santé ; 60 agents communautaires des zones d'intervention de Nutri'zaza à Antananarivo.

Objectif général :

Améliorer le statut nutritionnel des enfants de moins de 2 ans par des actions innovantes et complémentaires de sensibilisation en milieu urbain.

Réalisations 2020 :

- Dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire liée au Covid-19, la vente de farine infantile fortifiée à 100 Ar a permis d'atteindre 11 500 familles par jour, avec 575 000 repas distribués dans quatre (04) grandes villes de Madagascar : Tana, Antsirabe, Fianarantsoa et Tamatave.

- 5 spots TV et 22 spots radio ont pu être diffusés 1 675 fois au grand public ;

- Extension du projet à Tamatave en 2020, le nombre d'abonnés au service de sensibilisation par SMS a dépassé les objectifs pour les deux villes touchées par le projet.

Un reliquat disponible à fin 2020 permettra de continuer les activités sur le 1er semestre 2021.

Projet TAMBATRA - Projet intégré de lutte contre la malnutrition dans les Communes de Fiaferana et de Manandriana

Partenaires : Programme Alimentaire Mondial (PAM), GRET, Action Contre la Faim (ACF),

Durée du projet : 2019-2022

Financement de l'année 2020 : 700 000 Euros

Bénéficiaires :

4 000 ménages, dont 3 602 enfants de moins de 5 ans et 5 403 enfants d'âge scolaire.

Objectif général :

Lutter contre la malnutrition, par le renforcement des activités de prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire et au niveau des ménages.

Réalisations 2020 :

Le projet a repris peu à peu les activités de terrain après le déconfinement progressif de la région Analamanga.

- Début de construction des sites nutritionnels ;

- La distribution de farine enrichie auprès des écoles ;

- Réalisation des ateliers Amis de WASH;

- Identification de la décortiquerie pour la fortification de riz ;

- Mise en relation des producteurs avec des fournisseurs d'engrais biologique ;

- Mise en place et opérationnalisation des jardins communautaires et jardins potagers auprès des écoles, avec diversification des productions agricoles ;

- Identification d'un bureau pour le projet dans la commune de Manandriana.

Projet de transformation, de conservation et fortification des aliments de base au niveau communautaire

Partenaire : Programme Alimentaire Mondiale (PAM)

Durée du projet : 2017-2019

Financement de l'année 2020 : Période d'extension sans budget additionnel

Bénéficiaires : Femmes enceintes et allaitantes, adolescentes, femmes avec des enfants de moins de 2 ans et organisations de femmes appuyées par l'ONN, en priorisant les groupements les plus vulnérables.

Objectif général :

Contribuer à une amélioration du statut nutritionnel des femmes et des jeunes enfants à travers la transformation de produits agricoles, l'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments et le renforcement des capacités et de mobilisation sociale.

Réalisations 2020 :

- Un atelier de suivi de la mise en œuvre du projet pour le partage des résultats de l'évaluation à mi-parcours menée par l'équipe du PAM et la planification des activités pour la prochaine période.
- La construction d'une unité de production semi-industrielle est en cours de finalisation dans la région Atsimo Atsinanana (Commune Rurale de Vohilava).

SANTE

Projet d'appui au fonctionnement du Centre National de la Lutte contre le Paludisme

Partenaire : Ministère de la Santé Publique / Direction Nationale de la Lutte contre le Paludisme

Durée du projet : 2020 - 2022

Financement de l'année 2020 : 15 000 €

Bénéficiaires : L'ensemble du personnel de la Direction de Lutte contre le Paludisme et les agents affectés au projet.

Objectif général :

Assurer le fonctionnement efficace du « Centre National de Lutte contre le Paludisme » (CNLP) comprenant le laboratoire national de référence.

Réalisations 2020 : *Centre entretenu et fonctionnel*

- Sécurisation et entretien du Centre National de Lutte contre le Paludisme et Laboratoire National de Référence grâce à 8 agents : 2 gardiens, 1 jardinier, 2 agents de salle, 1 garçon de laboratoire, et 2 femmes de ménage ;
- Renouvellement des badges pour le personnel, afin de gérer les personnes qui entrent et qui sortent du centre ;
- Les travaux de réparations des fuites d'eau et des toilettes et l'installation d'un surpresseur ;
- 30 réunions et ateliers multisectoriels, nationaux et internationaux accueillis au Centre ;
- Achat d'intrants paludiques ;
- Acquisition de produits d'hygiène et de protection pour le personnel, pour la prévention contre le coronavirus ;
- Régularisation des arriérés en eau et électricité ;
- Formation sur la gestion du budget de l'Etat.

Promouvoir le droit de décider pour réduire la morbi-mortalité liée aux grossesses non-désirées, en particulier chez les jeunes et adolescentes (10 -24 ans)

Partenaire : Médecins du monde (MdM)

Durée du projet : 2020 - 2021

Financement de l'année 2020 : 80 000 €

Bénéficiaires : Jeunes et adolescents de 10 à 24 ans

Objectif général :

Contribuer à la réduction de la morbi-mortalité maternelle associée au manque d'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité en particulier chez les adolescent.e.s. et les jeunes (10-24 ans) à travers le renforcement du rôle des acteurs de la société civile et des institutions publiques liées à la thématique à Antananarivo, Madagascar.

Réalisations 2020 : *Riposte COVID et adaptation des activités en fonction du contexte sanitaire.*

- Extension des activités de MdM dans 18 CSB pendant l'épidémie de coronavirus, ils ont profité de cette extension pour renforcer les actions en Planning Familial dans les nouveaux CSB, même si après la crise sanitaire les actions du projet se reconcentreront sur les 7 CSB et 1 CHU.
- Les activités communautaires ont repris au dernier trimestre de l'année : sensibilisation de masse, groupes de paroles des jeunes.

Projet de renforcement du système de santé du District de Sainte-Marie

Partenaire : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Durée du projet : 2014 - 2020

Financement de l'année 2020 : Période d'extension sans budget additionnel

Bénéficiaires : les 23 000 habitants du District Sanitaire de Sainte-Marie.

Bénéficiaires : les 23 000 habitants du District Sanitaire de Sainte-Marie.

Objectif général : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population de Sainte-Marie par la lutte contre les maladies et le renforcement du système de santé.

Réalisations 2020 : *Dotation de matériels, information et plaidoyer sur la CSU (Couverture Santé Universelle)*

- Signature de l'Accord et de la convention de partenariat pour le déploiement de la CSU dans le district sanitaire de Sainte-Marie ;
- Réalisation de l'atelier d'information et de plaidoyer sur la CSU dans le district sanitaire de Sainte Marie ;
- Dotation de matériels et équipements au service de santé de district de Sainte Marie :
 - Pour le service de maternité du CHR2 : couveuse, doppler fœtal, aspirateur de mucosité, moniteur de surveillance ;
 - Matériels pour dentisterie du CHR2 ;
 - Matériels de prévention des infections pour le CHR2 ;
 - 2 ordinateurs portables, 1 vidéoprojecteur ;
 - 3 motos pour trois responsables de CSB ;
 - 1 imprimante spéciale pour échographie ;
 - Housses pour tous les appareils à disposition du CHR2.

Projet BIRDY

Partenaire : Institut Pasteur de Madagascar

Durée du projet : 2018 - 2020

Financement de l'année 2020 : 210 000 €

Bénéficiaires : environ 2 500 enfants recrutés dans la cohorte ainsi que leur famille ; le personnel des partenaires de santé locaux tel que l'IPM et son unité pharmaco-épidémiologique.

Objectif général :

Évaluer l'importance et les conséquences des infections bactériennes sévères dès la naissance à la petite enfance à Madagascar.

Réalisations 2020 : *Collecte de données, sensibilisation des mères et suivi des enfants prématurés.*

- Recrutement de la nouvelle cohorte avec 627 mères (318 à Tana et 309 à Moramanga) et 537 bébés (257 Tana et 266 Moramanga). Les mères bénéficient d'un suivi pendant la période de la grossesse et d'une prise en charge à l'accouchement, tandis que les enfants (de 0 à 3 mois) bénéficient de la prise en charge des infections néonatales ;
- Sensibilisation des femmes sur les mesures barrières contre le COVID-19 ;
- Documentation clinique et bactériologique des infections sévères (résistantes ou non) chez les enfants de la cohorte entre 0 et 3 mois : 921 suspicions d'infection sévères (349 Tana et 609 Moramanga) ;
- Identification des enfants potentiellement prématurés (34 à Tana et 40 à Moramanga) et mise en place de suivi particulier pour ces enfants ;
- Sensibilisation à la méthode mère-kangourou des soignants, des autorités de santé et des mères des enfants nés prématurément.

Projet d'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires à Madagascar

Partenaire : Institut Européenne de Coopération et de Développement (IECD)

Durée du projet : 2018 - 2020

Financement de l'année 2019 : 100 000 €

Bénéficiaires :

2 000 drépanocytaires et familles ; 30 000 mères et leurs nouveau-nés ; 8 médecins référents ; 200 personnels de santé ; 15 000 personnes sensibilisées ; 30 structures de santé ; 8 antennes de l'association de patients de l'ONG Lutte Contre la Drépanocytose à Madagascar (LCDM) ; les autorités sanitaires.

Objectif général :

Contribuer à la réduction de la mortalité liée à la drépanocytose à Madagascar et améliorer les conditions de vie des malades

Réalisations 2020 : *Sensibilisation des familles, renforcement de capacité des personnels de santé et renforcement de la prise en charge des patients*

Renforcement du circuit de dépistage et de la prise en charge :

- plus de 4 000 prélèvements réalisés ;
- plus de 2 000 drépanocytaires pris en charge par les médecins référents des 8 sites, bénéficient de médicaments ;
- 2 637 dépistages effectués (pour les nouveau-nés), 130 personnes porteuses du gène responsable de la drépanocytose détectées.

Formation :

- 20 médecins du projet ont suivi une formation en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire sur la drépanocytose ;
- 160 professionnels de santé formés.

Séances de sensibilisation et d'éducation :

- 71 séances d'éducation thérapeutique des parents des drépanocytaires pour qu'ils puissent assurer le suivi au quotidien du patient. ;
- 6 000 élèves sensibilisés sur la non-stigmatisation des drépanocytaires ;
- 4 128 femmes enceintes sensibilisées sur la maladie, au cours des consultations prénatales.

Projet d'appui à la lutte contre le VIH-SIDA dans la zone de l'Océan Indien

Partenaire : Fight Aids Monaco (FAM)

Durée du projet : 2020 -2022

Financement de l'année 2020 : 44 565 €

Bénéficiaires :

- 4 000 jeunes exposés au risque de contamination, 2 000 jeunes dépistés IST/VIH et 2 000 jeunes traités ; et 1 500 PVVIH hospitalisés démunis du service des maladies infectieuses ;
- Deux associations locales partenaires : SISAL et ASM.

Objectif général :

Amélioration de la prévention, du dépistage et de la prise en charge globale des PVVIH démunis à Madagascar.

Réalisations 2020 : *Renforcement de la prise en charge et des dépistages*

- Création d'affiches de sensibilisation concernant l'IST – VIH et le COVID-19 et renouvellement du matériel d'animation audio-visuelle ;
- Renforcement de capacité de 16 éducateurs pairs/médiateurs et initiation à la prévention primaire du COVID-19 et à la prévention et contrôle des infections ;
- 46 sorties de contacts et mobilisations réalisées avec 1 760 personnes touchées ;
- 3 487 consultations et 3 415 personnes prises en charge ;
- 2312 dépistages effectués ;
- Suivi des patients sous Anti Rétro Viraux (ARV) et approvisionnement de 2 mois en stock d'ARV, pour les 136 patients, pendant le confinement ;
- 9 séances d'éducation thérapeutique réalisées, 125 participants, 125 compléments nutritionnels distribués.

Projet réhabilitation du service pédiatrique du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Tambohobe Fianarantsoa

Partenaires : Ministère de la Santé Publique/ CHU Tambohobe, ES-KO

Durée du projet : 2020 – 2022

Financement de l'année 2020 : 60 000 € ; 2 335 € de fonds complémentaires pour une réponse au Covid-19

Bénéficiaires : Toute la population urbaine et rurale de la province de Fianarantsoa, particulièrement les enfants de 0 à 15 ans ainsi que 16 personnels du service.

Objectif général :

Contribuer à la baisse de la morbidité et de la mortalité infantile par l'amélioration des prestations dispensées au sein du Service Pédiatrique du Centre Hospitalier Universitaire de Tambohobe à Fianarantsoa.

Réalisations 2020 : Réception finale des travaux, signature du Protocole d'Accord pour la deuxième phase du projet

- La réception définitive des travaux de réhabilitation du service de pédiatrie a été réalisée le 23 Décembre 2020 ;

- Affectation d'un pédiatre au service pédiatrique du CHU Tambohobe ;

- Un plan de contingence entre le service pédiatrique des deux centres hospitaliers à Fianarantsoa a été élaboré pour bien distinguer les compétences des 2 services et en assurer la complémentarité ;

- Aide d'urgence COVID : construction d'un laboratoire annexe du CHU Tambohobe Fianarantsoa, afin de permettre à la structure de réaliser des tests PCR.



Réhabilitation du service «pédiatrie»

Projet : Installation de sages-femmes en cabinets communautaires, dans les zones rurales d'Analamanga

Partenaire : SANTE SUD

Durée du projet : 2019-2020

Financement de l'année 2020 : 100 000 € ; 11 901 € de fonds complémentaire pour une réponse au Covid-19

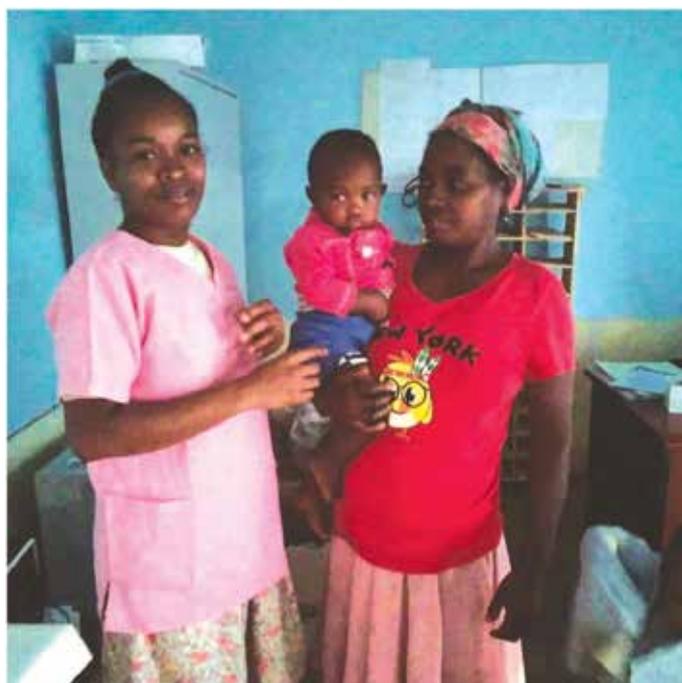
Bénéficiaires : 56 000 habitants des 8 fokontany de la zone concernée, dont 13 104 femmes en âge de procréer et 8 960 enfants de moins de 5 ans, dont 2 240 enfants de moins d'un an.

Objectif général :

Renforcer l'accès aux soins de proximité pour les femmes et les enfants en milieu rural à Madagascar.

Réalisations 2020 : *Opérationnalisation des cabinets d'accouchements communautaires*

- Equipement des cabinets communautaires afin de permettre aux sages-femmes d'offrir aux patients tout le paquet minimum de soins attribué à un cabinet d'accouchement communautaire ;
- Opérationnalisation des 8 cabinets d'accouchement communautaire. Un cabinet reçoit en moyenne 485 consultations par mois (le pic est de 785, en mois de Mars 2020, où le paludisme a beaucoup sévi dans la zone) ;
- Augmentation de la couverture vaccinale dans les districts d'intervention et réduction des décès liés au paludisme grâce à une prise en charge précoce offerte par les sages-femmes communautaires ;
- Aide d'urgence COVID : 8 Sages-femmes, 124 personnels de santé des CSB, 3 médecins inspecteurs et 18 personnels de santé issus des hôpitaux ont bénéficié d'une formation en soutien psychologique afin de soutenir les patients suspects ou malades du COVID-19.



Sage-femme du cabinet d'accouchement communautaire à Manjakandriana avec une femme ayant bénéficié d'une assistance médicale lors de l'accouchement de son septième enfant.

Consolidation du dispositif d'appui à l'autonomisation des associations locales de/pour personnes handicapées

Partenaire : Humanité et Inclusion

Durée du projet : 2019-2021

Financement de l'année 2020 : 100 000 € ; 5 235 € de fonds complémentaire pour une réponse au Covid-19

Bénéficiaires : Les bénéficiaires directs du projet sont les membres, bénévoles et personnes salariées des 8 associations partenaires, soit environ 1 200 personnes.

Les bénéficiaires indirects représentent les personnes accompagnées par ces organisations, environ 10 850 personnes (bénéficiaires directs des associations partenaires) et environ 34 150 personnes (bénéficiaires indirects des associations partenaires).

Objectif général :

Contribuer à l'autonomisation des associations travaillant avec et pour les personnes en situation de handicap.

Réalisations 2020 : *Renforcement de l'autonomisation des associations*

- Les partenaires ont bénéficié de formations en montage de projet et en recherche de cofinancement afin de soutenir leur processus d'autonomisation.
- Les 7 associations (FAAM, EPHATA, AMIS, UNHAM, AJFACE, FANARENANA et ORCHIDEES BLANCHES) ont poursuivi leurs projets d'autofinancement, cela malgré la crise sanitaire :
- Location de pavillon commercial ;
- Taxi-brousse ;
- Construction et location d'un espace culturel ;
- 2 Ateliers de production de vannerie et de production de sel gemme sont opérationnels avec 6 personnes non et malvoyantes employées ;
- Studio d'enregistrement et location de matériels de sonorisation opérationnelle (mais une insuffisance de matériels est constatée) ;
- Location de couverts en bon état ;
- Diversification des produits de la confection ;
- Elevage de poules pondeuses ;
- Activités de levées de fonds ;
- 23 responsables d'associations formés en gestion de projet et recherche de financement ;
- 13 rencontres entre les associations partenaires et les institutions, bailleurs de fonds ou secteurs privés ;
- 7 plans d'actions de sensibilisation et de communication réalisés par les associations partenaires ;
- 7 ateliers pour la mise en place de stratégies de partenariat par association ;
- Aide d'urgence COVID : Appui pour l'adaptation des activités des associations avec le contexte sanitaire : acquisition de kits d'hygiène, sécurisation du transport des élèves, réaménagement des activités génératrices de revenus, réalisation d'activité de sensibilisation et distribution d'aide alimentaire.

SANDRATRA : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge à Antananarivo

<p>Partenaire : Apprentis d'Auteuil Océan Indien</p> <p>Durée du projet : 2019-2022</p> <p>Financement de l'année 2020 : 140 000 €</p> <p>Bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 600 enfants et jeunes en situation de rue accueillis dans les centres - 500 enfants et jeunes en situation de rue suivis lors des maraudes - 500 familles vulnérables accompagnées - 50 éducateurs et professionnels du social et 15 cadres et membres des CA des associations renforcés dans leurs capacités - 20 personnes ressources provenant des autorités politiques et administratives malgaches participeront aux activités du projet (formations, suivi et pilotage, sensibilisations). <p>Objectif général :</p> <p>Contribuer à la réinsertion des enfants en situation de rue d'Antananarivo (Madagascar) en renforçant la capacité et le travail inter-associatif des acteurs qui les prennent en charge.</p>	<p>Réalisations 2020 :</p> <p>Le projet favorise la réinsertion sociale et économique des enfants et des jeunes en situation de rue à Antananarivo en soutenant trois partenaires malgaches : le centre spiritain NRJ, HARDI et Graines de bitume.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avancement des activités ralenti par le contexte sanitaire : fermeture des écoles, confinement des centres de nuits, fermeture des centres d'accueil de jour ; - Orientation des activités vers la distribution de vivres et kits d'hygiène auprès des familles bénéficiaires, avec sensibilisation aux gestes barrières ; - 891 enfants pris en charge dans les centres à fin septembre 2020.
---	--

Pôle Jeunesse éducation formation « Education, accompagnement et épanouissement de l'enfance à l'adolescence dans 3 régions de Madagascar »

Partenaire : Association LEAD-SANTE, KOZAMA, ONG Bel'Avenir

Durée du projet : 2018 -2020

Financement de l'année 2019 : 120 000 €

Bénéficiaires : 66 400 enfants et adolescents de 0 à 16 ans, 453 enseignants et éducateurs, 19 300 parents.

Objectif général :

Promouvoir l'éducation, l'accompagnement, et l'épanouissement de 66 000 enfants et adolescents défavorisés dans 3 régions de Madagascar.

Réalisations 2020 :

Lead Santé

- Uniformisation des cours, afin d'assurer le même contenu dans toutes les régions d'intervention du projet ;
- 20 animateurs éducateurs travaillant dans 18 Collèges d'Enseignement Général bénéficiaires ;
- Formation des structures sanitaires partenaires sur l'accueil des adolescents et négociation pour la réduction des prix de consultation liée aux PF, auprès du programme FISA (Fianakaviana Sambatra). Les adolescents paient 1 000 Ariary la consultation au lieu de 3 000 Ariary ;
- Les activités réalisées pendant la crise sanitaire : renforcement de capacité des équipes ; publication du guide pour les directeurs d'écoles ; du guide d'animation périscolaire pour les animateurs ; du curriculum officiel pour la classe de 5ème ; mise à jour du manuel administratif et financier et mise en place du système de suivi et évaluation.

Bel Avenir :

- 60 Jeunes suivaient la formation professionnelle. Constat de 9 abandons à la reprise des cours, dont 4 filles et 5 garçons ;
- Production d'un conte pour sensibiliser autour du coronavirus ;
- Aménagement du site (jardin potager, construction d'un gîte d'hébergement, aménagement de l'étable et des puits...)

Kozama:

- Renouvellement des outils de travail : « kahie-boky » pour les préscolaires, fiches d'évaluation des éducatrices du préscolaire, création d'une fiche d'évaluation du développement de l'enfant.
- Mise à disposition de kits d'hygiène auprès des EPP partenaires suite au déconfinement progressif et à la reprise des cours.

Renforcement et pérennisation du Centre de Formation Professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration La Rizière

Partenaire : Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD)

Durée du projet : 2020 - 2021

Financement de l'année 2018 : 75 000 €

Bénéficiaires : Jeunes âgés de 17 à 21 ans majoritairement originaires de Fianarantsoa et sa province, 40 formateurs et 10 maîtres de stage.

Objectif général :

Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes défavorisés à Madagascar grâce à la formation professionnelle aux métiers de l'hôtellerie-restauration.

Réalisations 2020 : *Adaptation et résilience par rapport au contexte sanitaire*

Face à la crise sanitaire, des stratégies d'adaptation ont été élaborées :

- Renforcement des modules de formation : formation en auto-entrepreneuriat, formation en langues étrangères avec l'Alliance Française ;
- Formation des élèves à être polyvalents : apprentissage des autres filières et formation en cuisine pour des plats faciles à faire et à vendre (Pizza, Tarte ou crêpe) ;
- Distribution d'aides sociales pour les anciens élèves, frappés par le chômage. En effet, 80 élèves ont perdu leur travail. A fin 2020, 6 ont repris, la Rizière a embauché un de ces jeunes pour 3 mois ;
- Révision de la politique commerciale, pour attirer la clientèle locale. Une réduction de 15% pour les opérateurs touristiques et une réduction de 20 à 25% pour les organismes ou entreprises à Madagascar ;
- Collaboration avec l'Office Régional du Tourisme Fianarantsoa pour promouvoir le tourisme à Fianarantsoa ;
- Les jeunes bénéficiaires de la formation : 25 Commis de cuisine, 22 agents de salle et 16 gens de chambres.

Suite à la crise sanitaire, la capacité d'autofinancement de la Rizière est de 0%, le fonctionnement a été assuré par le fonds des bailleurs.

Actions dans le domaine de l'éducation ciblée sur les plus vulnérables

Partenaire : Fondation des Alliances Françaises (FAF)

Durée du projet : 2017 - 2020

Financement de l'année 2020 : 17 889 €

Bénéficiaires : 50 000 adhérents des 29 Alliances de Madagascar et ses personnels.

Objectif général :

Faciliter l'accès à la connaissance et à la culture des populations défavorisées et réduire la fracture numérique à Madagascar.

Réalisations 2020 :

- Conception et duplication d'un guide d'utilisation des koombook et des tablettes ;
- Sécurisation des tablettes koombook.

Projet de Réhabilitation des installations électriques des 7 structures accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire

Partenaire : Energy Assistance Monaco

Durée du projet : 2020 - 2022

Financement de l'année 2020 : 61 170 €

Bénéficiaires :

Centre Fanantenana, Centre ECAR Ephata, Les orchidées Blanches, Centres d'accueil NRJ, Graines de Bitume, Enda, Hardi, « La Rizière », SISAL, Alliance Française, 10 CSB de Sainte - Marie.

Objectif général :

Améliorer les conditions d'accueil et diminuer les frais de fonctionnement liés à l'électricité des organisations accueillant des enfants et jeunes handicapés ou en situation précaire à Madagascar.

Réalisations 2020 :

- Remise en état et en sécurité des installations électriques de 5 CSB dans la zone nord de Sainte-Marie ;
- Travaux de remplacement de batteries ou installations photovoltaïques dans 4 CSB de la zone nord de Sainte Marie.

Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire

Partenaires : 1 001 FONTAINES - ONG RANONTSIKA

Durée du projet : 2019 -2020

Financement de l'année 2019 : 50 000 €

Bénéficiaires :

Les populations vulnérables situées en zones rurales et périurbaines des régions Analanjirofo et Atsinanana. Environ 50 000 personnes pourraient accéder à une eau de boisson saine.

Objectif général :

Consolider un modèle de référence pour le secteur de l'accès à l'eau à Madagascar

Réalisation 2019 : *Signature de la convention de partenariat.*

1001 Fontaines apporte une approche novatrice dans l'accès à l'eau potable. L'organisation forme et soutient des entrepreneurs locaux, dans le secteur eau, qui vont offrir de l'eau saine à la population locale à cout réduit. D'un côté, il y a une création d'emploi et d'un autre côté, l'accès à l'eau potable est facilité.

Début de partenariat avec la signature de la convention de partenariat en décembre 2019.

INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE

Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables dans les régions de Vatovavy-Fitovinany et Atsimo-Antsinanana

Partenaires : INTER - AIDE et ATIA

Durée du projet : 2018 - 2020

Financement de l'année 2020 : 96 000 € ; 20 000 € de fonds complémentaire accordé pour réponse à la crise sanitaire liée au Covid-19

Bénéficiaires : Pour le volet santé 23 000 mères sur 3 ans et le volet socio-économique 3 070 familles vulnérables.

Objectif général :

Contribuer dans les zones ciblées à améliorer la situation sanitaire des populations rurales, l'efficacité et la qualité de l'offre de santé ainsi que la situation socio-économique des familles rurales vulnérables.

Réalisations 2020 :

Volet santé :

- Intégration des formations sur les gestes barrières dans le renforcement de capacité des Agents Communautaires ;
- Reprise des groupes d'animation et des ateliers de sensibilisation ;
- 5 Centres de Santé de Base sont actuellement autonomes et 6 sont en cours d'autonomisation.

Volet microfinance :

- 56 familles bénéficiaires en cours d'accompagnement familial et 80 nouvelles familles sont en lice pour le prochain accompagnement ;
- 11 familles bénéficient actuellement des 2 volets accompagnement familial et micro-crédits ;
- 7 coopératives bénéficiant du crédit collecte, 7 autres bénéficiant du crédit engrais, et 17 bénéficiant du crédit stockage.

Aide d'urgence – Paludisme :

Face à la recrudescence des cas de paludisme et la rupture des intrants, la DCI a contribué à l'acquisition des intrants paludiques par la dotation de fonds d'urgence à hauteur de 20 000 €.



Georges, animateur du programme, réalise une animation de masse au centre du village de Farafasy, CR d'Ambalaroka, district de Manakara, Février 20



Dr Olivier, chef CSBII de Tataho, district de Manakara, ouvre la revue en présence des partenaires : Mme Maminina, accompagnatrice du programme ACCESS, au milieu, et M Hery, accompagnateur de notre programme, à gauche, 11 Novembre 2020



Suite à la formation reçue par les AC sur le thème COVID, certains d'entre eux ont à leur tour essayé de sensibiliser les villageois. Ici, un AC fait une démonstration de lavage de mains pour les patients du CSB, CR Amborobe, district de Vohipeno, 8 Avril 2020.

QUAPEM – Qualité de l'accueil en protection de l'enfance à Madagascar

Partenaires : MPPSPF – SOS Village d'enfants

Durée du projet : 2018 - 2021

Financement de l'année 2020 : 145 000 € ; 30 650 € de fonds additionnel pour apporter une réponse au contexte sanitaire lié au Covid-19.

Bénéficiaires :

- 40 centres d'accueil de jour avec les éducateurs, les assistants sociaux et les intervenants sociaux travaillant dans les centres
- 1 300 enfants accueillis en protection de l'enfance et 130 enfants susceptibles d'être accueillis dans ces 40 centres
- 9 000 enfants de moins de 15 ans privés de soins parentaux placés dans les centres d'accueil
- 17 Directions régionales du MPPSPF et 2 directions centrales du MPPSPF.

Objectif général :

Contribuer à la concrétisation des droits des enfants accueillis en protection de l'enfance ou susceptibles de l'être, à leur développement et à leur épanouissement.

Réalisations 2020 :

Volet SOS Village d'enfants :

- 120 professionnels sociaux issus de 31 centres bénéficiant des renforcements de capacité en termes d'accueil en protection de l'enfance et de prise en compte des droits de l'enfant, en partenariat avec l'ISTS ;
- Conception de projet pour l'élaboration d'activités génératrices de revenus pour les 31 centres : 15 projets validés, les 15 bénéficieront d'abord d'accompagnement pour mieux concevoir leurs projets ;
- Visites et échanges inter-centres.

Aide d'urgence COVID :

Soutien alimentaire d'urgence aux centres et renforcement des dispositifs de protection au niveau de ces derniers. L'appui a également accompagné les bénéficiaires du projet QUAPEM dans le domaine de l'éducation et dans la mise en place de mesures de sécurité liée à la pandémie covid-19.

Volet MPPSPF :

- Les principales activités réalisées sur la période portent sur la collecte des informations, pour le recensement des centres et la collecte des projets de vie des enfants ;
- 130 centres d'accueil de jour comme de nuit à vocation sociale ont été visités, avec 2 737 enfants de moins de 15 ans répertoriés, et 3 centres identifiés pour recevoir l'agrément pour adoption.

Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région de Vakinankaratra

Partenaire : ONG VAHATRA

Durée du projet : 2019 - 2021

Financement de l'année 2020 : 50 000 €

Bénéficiaires : 4 500 familles : démunies économiquement, vivant dans des conditions d'habitat précaire et dans des quartiers défavorisés.

Objectif général :

Réduire la pauvreté par la protection sociale des familles vulnérables de la Région Vakinankaratra et leur insertion économique.

Réalisations 2020 :

- Adaptation des prêts octroyés avec le contexte sanitaire : priorité donnée aux activités agricoles et commerciales essentielles ;
- 6 670 participants aux formations dont les thèmes sont variés : gestion du budget familial et du budget de l'activité, tenue de compte, gestion du capital et de l'activité, épargne, calcul du bénéfice et gestion de stock ;
- 4 783 familles ont adhéré à la mutuelle de santé ;
- 329 familles issues du volet microcrédit ont été accompagnées ;
- 145 enfants ont bénéficié des actions en faveur de l'enfance.

Consolidation du projet d'accès à une eau de boisson saine, abordable et reposant sur un modèle d'économie sociale et solidaire

Partenaires : 1001 FONTAINES - ONG RANONTSIKA

Durée du projet : 2019 - 2022

Financement de l'année 2020 : 0 €

Bénéficiaires :

Les populations vulnérables situées en zones rurales et périurbaines des régions Analanjirofo et Atsinanana. Environ 50 000 personnes pourraient accéder à une eau de boisson saine.

Objectif général :

Consolider un modèle de référence pour le secteur de l'accès à l'eau à Madagascar.

Réalisations 2020 :

- Création d'une Société Anonyme, via le laboratoire d'analyse de l'eau ;
- 24 896 bénéficiaires d'une eau de qualité en zone rurale, 13.898 en zone urbaine/péri-urbaine ;
- 20 emplois créés ;
- 5 entrepreneurs, 6 apprentis, 33 opérateurs assistants ont amélioré leur capacité entrepreneuriale et de gestion de l'activité (formation dispensée par Ranontsika et accompagnement à distance en raison des mesures de distanciation) ;
- 16 072 enfants ont bénéficié d'un accès quotidien et gratuit à une eau saine dans leur classe en 2019 (Water in School) avec plusieurs événements de sensibilisation. En 2020, programme suspendu pendant 8 mois du fait de la fermeture des écoles. Des actions de prévention autour des gestes barrières ont néanmoins été mises en œuvre ;
- Environ 8 000 nouveaux bénéficiaires sensibilisés aux enjeux de l'accès à une eau de boisson saine via les partenariats institutionnels ;
- 13 kits de première nécessité distribués.

AUTRES DOMAINES

Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact à Madagascar

Partenaire : MIARAKAP

Durée du projet : 2019 - 2020

Financement de l'année 2020 : 60 000 €

Bénéficiaires : PME et Start up Malgaches.

Objectif général :

Contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs à fort impact sociétal, social et environnemental, à Madagascar.

Réalisations 2020 :

- Au total, 7 entreprises financées en 2019 et 2020 ;
- 10 entreprises ayant bénéficié d'une subvention d'assistance technique en 2019 et 2020 ;
- Plus de 150 emplois formels créés en 2019 et 2020 par les entreprises financées ou accompagnées par Miarakap ;
- Les entreprises en portefeuille travaillant dans le domaine de la restauration ont fait une relance publicitaire de leurs activités suite au déconfinement.

Fonds Commun d'appui à la Société Civile à Madagascar - FANAINGA

Partenaires : Délégation de l'Union Européenne ; Ambassade de France ; Agence de coopération internationale Allemande pour le développement (GIZ)

Durée du projet : 2017 - 2022

Financement de l'année 2020 : 100 000 €

Bénéficiaires : les Organisations de la Société Civile de Madagascar.

Objectif général :

- Mise en place d'un mécanisme d'appui à la société civile à Madagascar ;
- Soutenir les actions des OSC pour la réduction de la pauvreté.

Réalisations 2020 :

- Deux comités de pilotage tenus en 2020 : le premier a validé un mécanisme d'octroi de réponse d'urgence face au contexte sanitaire et le second a permis de réadapter le même mécanisme pour la réponse post-crise sanitaire ;
- 130 initiatives d'OSC financées.

Fonds d'urgence

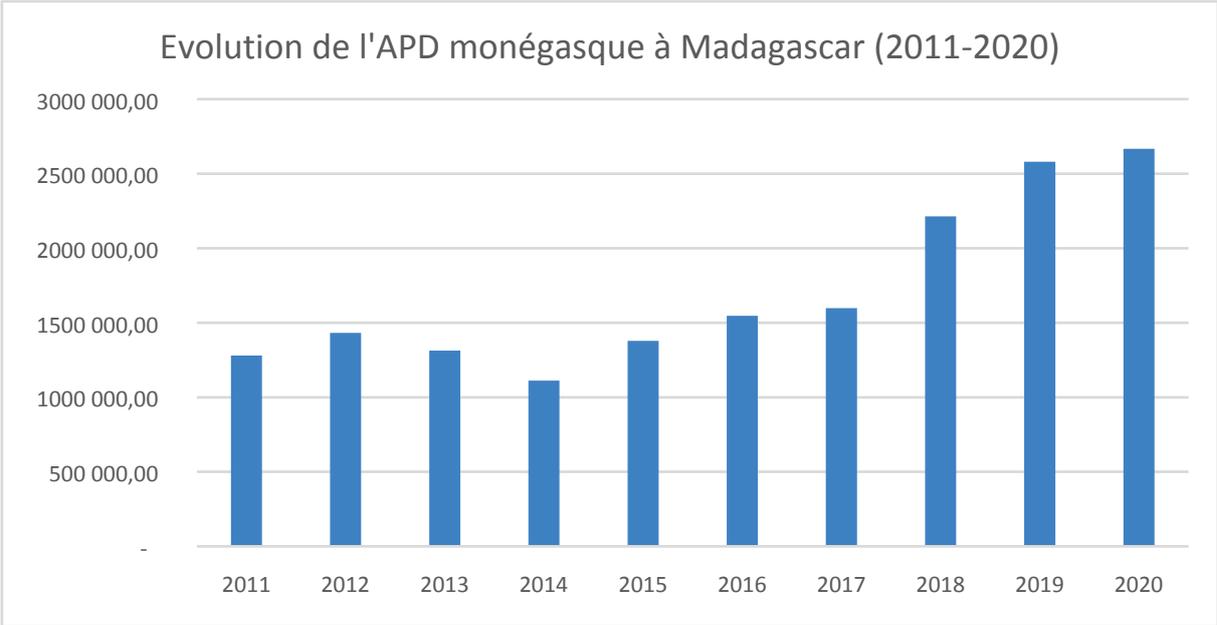
Partenaires : Humanité et Inclusion, CICM, SISAL, SOS Village d'Enfant, PAM, AKAMASOA, ILLIS, GRET, NRJ, ASMAE, FAAM, EPHATA, KOZAMA, SANTESUD, ACF, INTERAIDE, Centre Hospitalier Universitaire Tambohobe - Fianarantsoa

Financement de l'année 2020 : 381 961 €

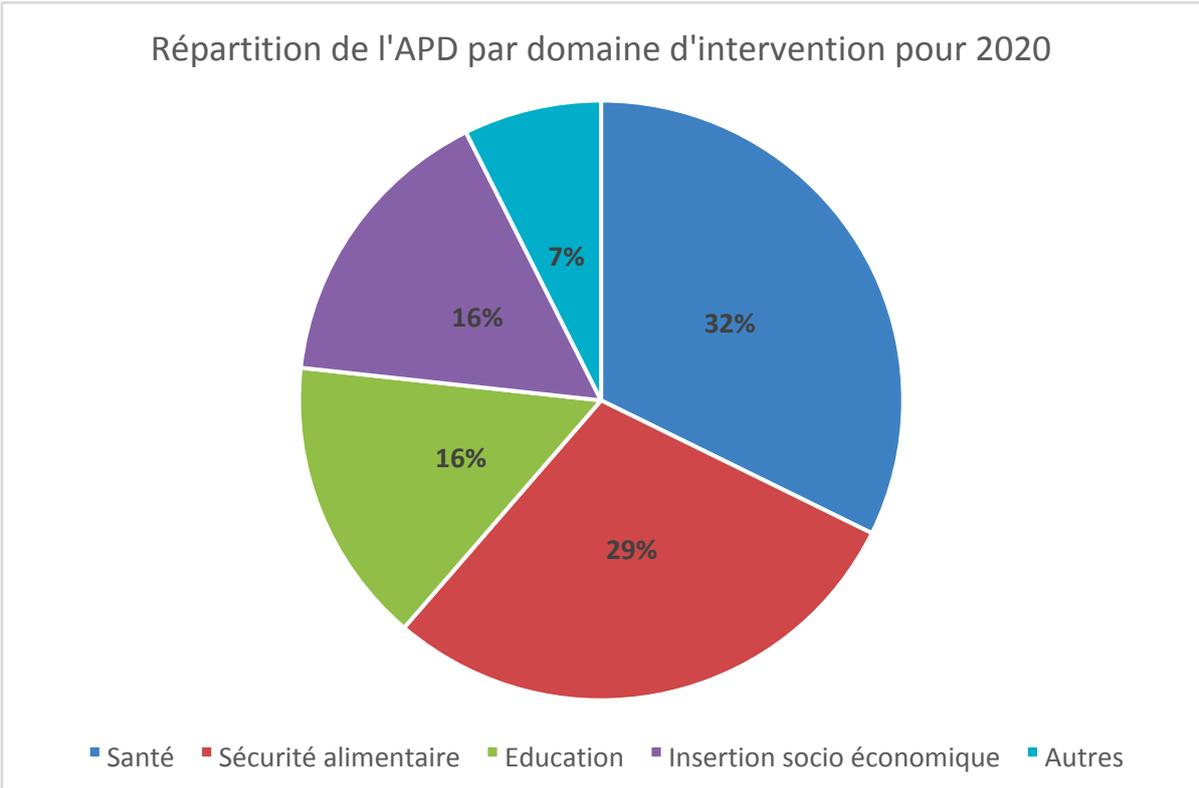
Bénéficiaires : Les enfants et familles vulnérables, les personnes en situation de handicap, les personnes porteuses du VIH et les centres à vocation sociale ont bénéficié de cette aide d'urgence à travers les organismes et les associations/organisations.

Réalisations 2020 :

- Face à l'épidémie de coronavirus, la DCI a renforcé son soutien auprès des partenaires. Nous avons, entre autres, financé la formation des techniciens de laboratoire d'analyses médicales, cela en partenariat avec le Centre d'Infectiologie Charles Mérieux. 11 autres partenaires, œuvrant pour les plus démunis, ont reçu une aide d'urgence répondant aux besoins des bénéficiaires.
- En tout , l'aide d'urgence COVID a permis de soutenir : 29 Alliances Françaises de Madagascar ; 887 enfants vulnérables, placés dans les centres sociaux ; 133 PVVIH ; 120 personnes non et malvoyantes ; 1 490 familles en situation de vulnérabilité ; 31 centres sociaux et association humanitaire dont AKAMASOA ; 328 personnes travaillant dans les centres sociaux ou dans les projets en appui aux personnes vulnérables ; 100 quartiers vulnérables (bénéficiant de la distribution à prix réduit de Koba Aina, de sensibilisation pour le COVID ainsi que de Kits d'hygiène) ; 153 personnels de santé ; 16 techniciens de laboratoire ; 7 associations appuyant des personnes en situation de handicap (cf projet avec Humanité et Inclusion).
- Pour la crise alimentaire dans le Sud, un fonds d'urgence a aussi été octroyé à ACF Madagascar pour assurer la prise en charge ambulatoire des enfants atteints de la malnutrition aigüe dans le sud. La DCI a aussi soutenu le centre Nouveau Relais des Jeunes pour un projet de soutien alimentaire dans le sud et d'appui à la formation pour les jeunes qui souhaitent poursuivre une formation sur Tana.



Les données du graphique ne concernent que les montants directement dédiés aux projets ou aux partenaires pour la réalisation des projets.



LES APPUIS
DU CONSULAT
DE MONACO

Depuis 2004 et en collaboration avec l'association française « Association Développement Solidarité » (ADS), en tenant compte que le droit à la santé, incluant le droit d'accès à des soins décentes et d'une qualité raisonnable, est inscrit dans les droits fondamentaux, le Consulat a pérennisé ses actions en 2020 en se focalisant sur deux orientations :

- l'équipement en matériels, mobiliers et consommables médicaux de centres hospitaliers publics ;
- le soutien à des entités associatives œuvrant dans le domaine de la santé publique.

Il est à noter que les hôpitaux de la Capitale soignant les malades de la Covid-19 ont été privilégiés cette année, compte tenu des mesures de restrictions par rapport à la circulation entre les différentes régions.



L'association « Lions International » embarquant le matériel médical en direction de Madagascar

I) EQUIPEMENT EN MATERIELS ET CONSOMMABLES MEDICAUX POUR LES HOPITAUX PUBLICS

La remise d'équipements a pu être effectuée auprès de 6 structures hospitalières en 2020 dont 4 CHU, 1 CHRD et 1 CSB2 nommément les centres suivants :

CHU-JRB

■ ADS ■ NC

■ N° 21/20 du 23/07/20

CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU-JRA)

Pour le service de rééducation fonctionnelle : 2 vélos elliptiques, 1 appareil musculation, 3 déambulateurs, 2 fauteuils roulants et 12 paires de cannes.



Les déambulateurs et fauteuils roulants octroyés

CHU-JRB

■ ADS ■ NC

■ 21/20 du 23/07/20

CHU Joseph Raseta Befelatanana (CHU-JRB)

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 : 2 négatoscopes, 1 brancard roulant, 2 fauteuils roulants, 2 déambulateurs, 1 potence avec pied, 1 bidon de désinfectant pour matériels médicaux, 2 cartons de lunettes de médecin, 22 cartons de masques, des compresses, du sérum physiologique, 2 cartons de sur blouses à usage unique, 12 boîtes de masques, 9 cartons de gants et 2 cartons de compresses.



L'un des négatoscopes offerts au service radiologie

CHU Anosiala

■ ADS ■ NC

■ 22/20 du 22/07/20

CHU Anosiala

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19 : 1 négatoscope, 1 brancard roulant, 2 fauteuils roulants, 1 bidon de désinfectants pour matériels médicaux, 1 carton de lunettes pour médecin, 14 kits de masques, compresses et sérum physiologique, 1 carton de sur blouses à usage unique, 8 boîtes de masques, des cartons de gants à usage unique et 1 carton de compresses.



Le brancard et le fauteuil roulant fournis au service Accueil et Traitement des Urgences

CHU Ambohimandra

■ ADS ■ NC

■ N° 23/20 du 22/07/20

CHU Ambohimandra

Pour tous les services confondus : 9 lits pour enfant, 8 matelas pour enfant, 1 carton d'aspirateur mucosité et 1 pèse-bébé.



Les matelas pédiatriques remis à l'hôpital des enfants

CHRD Manjakandriana

■ ADS ■ NC

■ N° 73/20 du 03/12/20

CHRD Manjakandriana

Pour tous les services confondus : 1 appareil électrocardiogramme, 1 table d'examen spinal, 1 sonde gavage, 1 brosse chirurgicale, des champs ergographiques, 1 circuit ventilator, des champs, 1 table drainage radiofréquence robinet 3 voies – prothèse, des seringues, des sondes d'aspiration, 1 table d'examen, 1 système d'inflation, 1 speculum à usage unique, 1 support à perfusion, 1 superfuseur, 1 spinal, 1 sonde d'aspiration, 1 tapis, 1 déambulateur pour kinésithérapie ainsi que des draps.



Les divers appareils médicaux

CSB2 Antohamadinika

CARMMA

■ ADS ■ NC

■ N° 14/20 du 07/05/20

CSB2 Antohamadinika CARMMA

Pour son cabinet dentaire : 1 échographe, 1 lampe mobile sur pied, 1 fauteuil dentaire, 1 compresseur dentaire, 1 stérilisateur, 1 générateur radio (négatoscope), 1 carton contenant des accessoires de dentisterie, 1 tabouret de dentiste, 1 table de soins avec bac et 1 lot de tiroir de rangements.



Le cabinet dentaire équipé d'un nouveau fauteuil dentaire

II) APPUIS A DES ASSOCIATIONS ET AUTRES ENTITES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

ONG ANYMA

■ ADS ■ NC

■ N° 72/20 du 27/11/20

ONG ANYMA (Arovy Ny Marary)

Depuis plus de 25 ans, l'ONG ANYMA se bat pour faciliter l'accès à la santé aux enfants malades et porteurs de handicap à Madagascar.

Elle accueille et soigne par conséquent des enfants malades en cours de traitement de maladies graves, telles que le cancer, la leucémie ou victimes de malformations congénitales, et accompagne aussi leurs familles.

Appuyée depuis plus de 10 ans par le Consulat en collaboration avec l'association « ADS » en matière de fourniture en matériels divers à l'usage du centre, l'année 2020, il lui a été remis les matériels suivants : des champs, des filtres intermédiaires, des chaises et des cartons de diffuseurs portables ambulatoires.



Une mère accompagnée de son enfant se faisant soigner au centre

Docteur Albertine

■ ADS ■ NC

■ N° 17/20 du 12/05/20

Docteur Albertine Philomène RAONITARAMBOAHANGIVOLA

Docteur Albertine dispose d'un cabinet ophtalmologique à la cité des 67ha sud où elle consulte et soigne des patients généralement en situation de précarité provenant du quartier et de ses alentours.

Le Consulat lui a doté d'un cabinet d'ophtalmologique, 1 lensmeter, 1 meule optique et 1 raynureuse optique.



L'ophtalmologue en pleine consultation médicale

ADSSA

■ ADS ■ NC

■ N° 16/20 du 11/05/20

Association pour le Développement Social (ADSSA)

Créée en 2002, l'Association pour le Développement Social d'Ampefiloha Ambodirano apporte son soutien à cette population défavorisée en lui accordant des tarifs communautaires pour les consultations médicales.

Il lui a été octroyé des lits pour enfant ainsi que 3 cartons de médicaments pharmaceutiques pour équiper son centre médico-social.



Un nouveau-né pris en charge médicalement

Association Lions

Sight First

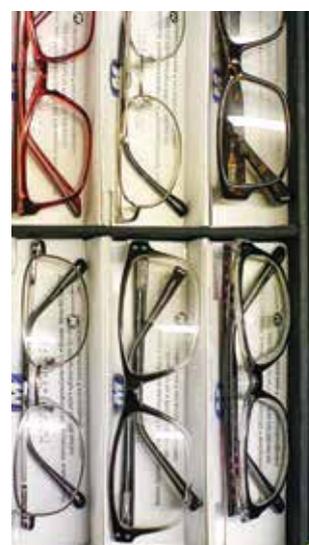
■ ADS ■ NC

■ N° 19/20 du 04/06/20

Association Lions Sight First

En 21 ans d'activité à Madagascar, l'association a lutté contre la déficience visuelle et la cécité en effectuant principalement des opérations de la cataracte, en distribuant des paires de lunettes et en formant des médecins spécialisés.

Cette année, elle a obtenu de la part du Consulat 4 cartons de lunettes usagées.



Les paires de lunettes offertes

Centre de Santé Tsinjo Aina

■ ADS ■ NC

■ N° 25/20 du 21/07/20

Centre de Santé Tsinjo Aina

Le Centre d'Aide de Référence de Drépanocytose Aina localisé à Tamatave, en partenariat avec le projet multi-pays, donne des consultations, suivis réguliers et médicaments aux drépanocytaires. Des sages-femmes bénévoles et des animatrices y travaillent tous les jours depuis 15 ans. Il a pu acquérir du Consulat, des fauteuils roulants et des déambulateurs.



Un patient avec son déambulateur après son intervention chirurgicale

EDUCATION ET SPORT

« L'éducation nous suit toute une vie, mais le manque de savoir détruit toute une vie », selon un adage.

Le Consulat porte ainsi une attention particulière au domaine de l'Education, qu'il estime être un élément fondamental bâtisseur du développement, en tournant son regard vers les jeunes provenant de familles modestes afin de leur donner l'opportunité de prétendre à une meilleure destinée tout en étant autonomes financièrement.

I) PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARITE POUR LES MEILLEURS ELEVES ISSUS DE FAMILLES MODESTES

Le Consulat a démarré depuis 2014-2015 un programme de bourses qui consiste en l'appui de brillants élèves provenant d'un environnement familial démuné, sélectionnés en fonction des critères socio-économiques de la famille et de leurs résultats à l'école. La sélection des bénéficiaires s'effectue auprès de trois lycées privés de la Capitale, établissements atteignant les meilleurs scores lors des examens officiels à savoir les lycées Saint-Michel, Saint-Antoine et ESCA.

L'objectif principal de cette action était initialement de donner l'occasion aux jeunes défavorisés de continuer leurs études jusqu'à la possession du baccalauréat. Cependant, depuis l'année 2014-2015, l'action s'est élargie aux études supérieures dans le dessein de permettre aux jeunes bénéficiaires de détenir en plus un diplôme universitaire. Cette initiative a été prise afin que ces jeunes puissent suivre un cursus universitaire et aillent le plus loin possible en vue d'une situation de vie et professionnelle saine et stable.

Le programme comporte ainsi deux divisions : un volet « Lycée » et un volet « Etudes supérieures » ; le second étant le prolongement du premier. En d'autres mots, si les élèves de la classe de Terminale réussissent haut la main avec une mention leur examen du baccalauréat et qu'ils souhaitent continuer des études post-baccalauréat, le Consulat leur assure une orientation et un accompagnement pour intégrer l'une des meilleures institutions supérieures qu'elles soient publiques ou privées.

Depuis l'élaboration du programme en 2014 jusqu'à maintenant, et grâce à l'appui de plusieurs partenaires, le Consulat a pu pourvoir aux frais de scolarité de plusieurs dizaines d'élèves et d'étudiants, à savoir :

- La prise en charge des frais de scolarité et des frais généraux pour les lycéens du programme ;
- La prise en charge des frais d'inscription aux concours et des frais de scolarité pour les étudiants du programme inscrits dans les meilleurs instituts privés ;
- La prise en charge des frais d'inscription aux concours et une bourse liée aux études pour ceux entrant dans les meilleurs établissements publics.

96 jeunes en sont récipiendaires cette année scolaire 2020-2021, en comptant 18 lycéens et 78 étudiants.

Depuis sa mise en œuvre en 2014, la proportion des bénéficiaires a progressé de cette manière:

- 2014-2015 : 44 lycéens ;
- 2015-2016 : 44 jeunes dont 33 lycéens et 11 étudiants ;
- 2016-2017 : 72 jeunes dont 49 lycéens et 23 étudiants ;
- 2017-2018 : 80 jeunes dont 38 lycéens et 42 étudiants ;
- 2018-2019 : 90 jeunes dont 35 lycéens et 55 étudiants ;
- 2019-2020 : 99 jeunes dont 24 lycéens et 75 étudiants ;
- 2020-2021 : 96 jeunes dont 18 lycéens et 78 étudiants



Quelques boursiers licenciés officiellement

Il est à préciser que leur nombre a diminué pour l'année scolaire 2020-2021 car certains d'entre eux ont obtenu une bourse extérieure et poursuivent leur cursus à l'étranger, notamment en France, au Japon et en Inde.

II) DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Écoles publiques

Matériels informatiques

Le budget de l'Etat, insuffisant en matière d'éducation, ne permet pas aux écoles publiques d'être dotées de matériels informatiques dans l'ère du temps ; ces derniers étant pourtant nécessaires à l'enseignement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Certaines écoles en disposent et d'autres en sont dépourvus bien que cette matière ait été intégrée dans le programme scolaire depuis l'année scolaire 2018-2019. Au vu de ce constat, le Consulat a mené une série de dotations en matériels informatiques auprès des écoles publiques.

L'Etat étant limité en termes budgétaires, avec juste moins de 15% alloué à l'Education Nationale, n'est pas en mesure d'accorder des matériels informatiques en phase avec la nouvelle technologie, ceux-ci étant pourtant primordiaux pour l'enseignement des cours de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication à l'école.

Entre 2006 et 2020, 430 ordinateurs complets ainsi que divers autres matériels comme des imprimantes, photocopieuses et serveurs ont été concédés à 92 écoles publiques (CEGs et Lycées), dont 2 établissements de la ville d'Antsirabe en 2020, avec les détails dans le tableau ci-dessous :

<i>Ecole / Effectif</i>	<i>Matériels fournis</i>	<i>Réf convention</i>
Lycée André Resampa – 2676 élèves	8 écrans et 4 unités centrales	130/20 du 14/12/20
Lycée Vinaninkarena – 213 élèves	2 ordinateurs complets	131/20 du 14/12/20

■ ADS

■ NC



Les deux lycées d'Antsirabe remerciant le Consulat pour les matériels informatiques

Matériels scolaires et pédagogiques

Au cours de l'année 2020, une donation de livres par le Consulat en collaboration avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour l'apprentissage et le perfectionnement du Français a été initialement prévue se dérouler durant la célébration du mois de la Francophonie. Celle-ci a été reportée en raison de la crise sanitaire et a finalement été tenue pour marquer la Journée Internationale des Professeurs de Français. Dans ce cadre, le Consulat sur les fonds octroyés par le Département des Relations Extérieures de la Principauté de Monaco a remis 383 ouvrages pédagogiques neufs dans l'objectif d'approfondir la connaissance en Français de 7 écoles publiques d'Antananarivo.

Aussi, les Collèges d'Enseignement Généraux (CEGs) d'Avaradoha, Antanetibe, Antanimbarinandriana, Antanimena ainsi que les Lycées d'Ampitatafika, Jean-Joseph Rabearivelo et Nanisana se sont vu remettre des livres et romans afin d'étoffer leurs bibliothèques respectives, développé dans le tableau ci-après :

<i>Ecole / Effectif</i>	<i>Matériels fournis</i>	<i>Réf convention</i>
CEG Avaradoha – 750 élèves	45 ouvrages et romans	062/20 du 26/11/20
CEG Antanetibe – 487 élèves	44 ouvrages et romans	063/20 du 26/11/20
CEG Antanimbarinandriana – 1415 élèves	68 ouvrages et romans	064/20 du 26/11/20
CEG Antanimena – 1440 élèves	67 ouvrages et romans	065/20 du 26/11/20
Lycée Ampitatafika – 860 élèves	42 ouvrages et romans	066/20 du 26/11/20
Lycée Jean-Joseph Rabearivelo – 2500 élèves	58 ouvrages et romans	066/20 du 26/11/20
Lycée Nanisana – 1600 élèves	59 ouvrages et romans	066/20 du 26/11/20

■ ADS

■ NC



Un retour en images de la remise de livres se déroulant au Lycée Nanisana

III) EDUCATION / SPORT

Programme d'appui à la pratique du Sport dans les établissements scolaires publics

*« Le sport est une source d'inspiration, de dépassement, de tolérance et d'apprentissage du respect de la jeunesse »
Nelson Mandela*

L'accès à l'éducation de qualité figure parmi les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. L'éducation physique y comprise, est cruciale car elle permet de développer différentes aptitudes, des capacités de leadership, une meilleure performance scolaire ainsi que le développement social et affectif.

C'est dans cette perspective que le Consulat a mis en œuvre un programme d'appui à la pratique du sport dans les établissements scolaires publics d'Antananarivo en 2010, et qui en est à sa 10ème édition pour l'année scolaire 2020-2021.

L'objectif est de donner l'opportunité aux enfants malgaches de pratiquer le sport en milieu scolaire en équipant d'une part de matériels et kits sportifs de base 70 écoles publiques bénéficiant et en donnant d'autre part l'occasion aux équipes des écoles récipiendaires de participer aux compétitions interscolaires organisées par les circonscriptions scolaires (CISCOs) de leurs divisions administratives.

L'axe prioritaire de cette initiative s'est toujours focalisé sur la région d'Analamanga, à qui s'est complétée la région d'Itasy, puis à la 9ème édition s'est étendu sur la région de Bongolava, à la demande des plus hauts responsables de l'Education Nationale pour encore se déployer dans la région de Vakinankaratra lors de cette 10ème édition.

70 établissements scolaires publics dont 40 EPPs, 18 CEGs et 12 Lycées ont pu bénéficier de cette action cette année scolaire 2020-2021.

La répartition s'est effectuée entre les différentes subdivisions des Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) concernées :

- DREN Analamanga : 16 écoles situées dans 8 CISCOs ;
- DREN Itasy : 15 écoles situées dans 3 CISCOs ;
- DREN Bongolava : 20 écoles situées dans 2 CISCOs ;
- DREN Vakinankaratra : 19 écoles situées dans 7 CISCOs.

Le tableau ci-après rassemble leur attribution :

	CISCO	EPP	CEG	Lycée
ANALAMANGA	Tana Ville	EPP Anosibe		
		EPP Besarety		
		EPP Manakambahiny		
	Tana Sud		CEG Andoharanofotsy	Lycée Fenoarivo
	Avaradrano	EPP Ambohimambola	CEG Manandriana	
		EPP Anosy Avaratra		
	Ambohidratrimo	EPP Imerinafovoany	CEG Ambohitrimanjaka	
	Andramasina	EPP Andramasina	CEG Alatsinainy Bakaro	Lycée Communautaire Sabotsy Ambohitromby
	Anjozorobe	EPP Amboniala		
	Ankazobe	EPP Ambatomasina		
Manjakandriana	EPP Mandraka			
ITASY	Miarinarivo	EPP Ankorondrano	CEG Soavimbazaha	
		EPP Tsarazaza		
		EPP Ampasamanantongotra		
	Arivonimamo	EPP Imerinavaratra	CEG Antambolo	Lycée Miantsoarivo
		EPP Ankamory		
		EPP Marofangady		
	Soavinandriana	EPP Ambohitrafovoanay	CEG Dondona	Lycée Ambatoasana
		EPP Ambodifarihy		
		EPP Antranoroa		
EPP Andraibiby				

BONGOLAVA	Fenoarivobe	Ecole Communautaire Ambato- mainty - Sud	CEG Ankotrabe	Lycée Communautaire Ambohitromby
		Ecole Communautaire Ambato- mitsangambe		Lycée Communautaire Firavahana
		EPP Andriampotsy	CEG Mangatany	
	Tsiroanomandidy	Ecole Communautaire Mahala- vaolona	CEG Ambararatabe	Lycée Anosy
		EPP Maritampona	CEG Ambatolampy	Lycée Enseignement Général Belobaka
		EPP Miraka 49HA	CEG Fanjakamandroso	
		EPP Ambohimirina	CEG Anosy	
		EPP Miadrarivo		
		Ambohimarina Imanga		
		EPP Ankadinakanga		
VAKINANKARATRA	Antsirabe I	EPP Bemasoandro	CEG Ivohitra	Lycée André RESAMPA
		EPP Mahazoarivo		
		EPP Voajanahary		
	Antsirabe II	EPP Ambohibary	CEG Itavo	
		EPP Ambano		
	Ambatolampy	EPP Ambanimaso	CEG Ambatolampy	Lycée Behenjy
	Faratsiho	EPP Ambatondradama	CEG Antsapanimahazo	Lycée Faratsiho
	Antanifotsy	EPP Antsahamaina	CEG Antanifotsy	
	Mandoto	EPP Mandoto		
	Betafo	EPP Betafo		Lycée Betafo

Pour cette 10ème édition 2020-2021, les établissements publics ont reçu 530 ballons et 30 filets de basket-ball, de volley-ball et de hand-ball, en plus des lots de maillots personnalisés dont un lot de 10 maillots de foot pour les EPP ; un lot de 12 maillots de la discipline du choix de l'école (basketball, volleyball ou handball) pour les CEGs et les lycées.

Depuis la 8ème édition, le Consulat a également remis des coupes décernées aux trois premières équipes gagnantes des CISCOs choisies par les DREN lors des compétitions interscolaires. Chacune des DREN d'Analamanga, d'Itasy, de Bongolava et de Vakinankaratra ont été dotées de 6 coupes dont 2 GM, 2 MM et 2 PM.

Depuis le début de cette initiative, 417 écoles scolarisant 194 909 élèves ont pu en profiter.

■ Société Saint-Vincent de Paul-Monaco, Conférence Immaculée Conception, Fondation Princesse Charlène Monaco, SOMADIS SA, Canal + Madagascar

■ MGA 51.507.000



Quelques photos prises lors de la remise à Antananarivo et à Antsirabe des équipements sportifs, du match inter-établissements et des équipements sportifs

IV. AUTRES APPUIS A DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

EPP Faravohitra : confection de buts de mini-foot et de paniers de basket et appui au fonctionnement de la cantine scolaire

Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et dans le dessein d'en faire une école pilote, le Consulat a commencé à appuyer cette Ecole Primaire Publique existant depuis soixante-cinq ans, à partir de 2011. L'école scolarise 105 élèves durant l'année scolaire 2019-2020.

Chaque année, le Consulat apporte ainsi un modeste appui financier afin de réaliser petit à petit la réhabilitation du bâtiment abritant l'école, de renouveler les mobiliers et de soutenir la cantine scolaire.

En 2020, le partenariat a été reconduit à travers les réalisations suivantes :

- La confection de buts de mini-foot ;
- L'installation d'une paire de paniers de basket avec panneaux.

■ 3.000.000 MGA ■ N° 39/20 du 16/09/20



Les enfants jouant au foot et au basket

ENFANCE VULNERABLE

Le Consulat soutient les enfants en situation de handicap, ceux provenant de milieux défavorisés, les mineurs en détention, ou ceux qui sont abandonnés et orphelins en essayant d'améliorer leurs conditions de vie.

I) ENFANCE HANDICAPEE

Association

« Autisme Madagascar »

■ MGA 6.000.000

■ N° 031/20 du 14/09/20

Association « Autisme Madagascar »

Née d'une initiative de parents d'enfants autistes en 2013, l'association a pour vocation de mettre en place un "plan autisme" à Madagascar pour améliorer l'environnement général par la promotion des compétences nationales et la protection des droits des personnes différentes à Madagascar. Cette action se traduit par la sensibilisation de la population et des responsables à différents niveaux sur l'autisme, la mise en place d'une structure de labellisation et de suivi, l'accompagnement des organismes de prise en charge.

Depuis l'existence du partenariat avec le Consulat en 2016, l'association a pu étendre son champ d'activités dans d'autres régions de l'île. Elle a aussi intégré le « Pôle Autisme Océan Indien » en tant que représentant la Grande Ile, en 2017.

En 2020, « Autisme Madagascar » a développé ses activités avec la tenue de pré-bilans hebdomadaires au bureau de l'association pour accompagner les parents des enfants atteints de la maladie afin de nommer le trouble de leurs enfants ainsi que l'engagement des démarches communautaires, dans le but d'aller à la rencontre des bénéficiaires et de détecter plus tôt les signes autistiques des enfants ainsi qu'acheter des équipements comme les kits de protection et de désinfection afin de garantir les gestes barrières.



Photo d'une séance de formation des volontaires

Centre « SAMMY'O »

MGA 4.000.000

N° 032/20 du 14/09/20

Centre SAMMY'O

Ouvert il y a 9 ans sur l'initiative de l'association des autistes de Madagascar, le centre reçoit, suit et accompagne des enfants autistes individuellement.

Il s'occupe de 10 enfants autistes entre 4 et 16 ans et fonctionne en accueil alterné de jour. Chaque enfant y est reçu 2 à 3 fois par semaine.

L'appui du Consulat a servi au paiement des salaires des employés du centre dont un aide-éducateur, une nourrice et une femme de ménage.



Un enfant autiste en train de peindre

Maison de Charité

« Padre Pio »

MGA 4.000.000

N° 033/20 du 15/09/20

Maison de Charité « Padre Pio »

La maison de charité Padre Pio, opérationnelle depuis 2013, est un centre médico-éducatif ouvert aux enfants et jeunes vivant avec des handicaps physiques et mentaux avec l'objectif d'éduquer et de prendre en main la santé des personnes handicapées. 70 enfants et jeunes sont accueillis au centre qui dispose de deux salles de classes et de deux ateliers pour de simples travaux manuels. Elle détient également une grande salle pour l'éducation physique et des jeux d'ensemble, ainsi que d'une salle pour les expressions ludiques comme le chant, la danse et la récitation. A l'extérieur, elle détient d'un terrain sportif plurifonctionnel et d'autres terrains où ils apprennent à cultiver des légumes et à faire du jardinage.

La maison a bénéficié d'un approvisionnement en médicaments au cours de l'année 2020.



Un enfant se faisant consulter auprès du dispensaire du centre

II) ENFANCE EN SITUATION DE PRECARITE

2.1 Mineurs en détention

Association

« Grandir Dignement »

MGA 4.530.000

N° 030/20 du 14/09/20

Association « Grandir Dignement »

Mandatée pour la protection des droits des mineurs en conflit avec la loi, de par des activités de plaidoyer, l'association œuvre à faire évoluer les conditions de vie des jeunes en détention, les accompagne en liberté surveillée et leur apporte un appui éducatif et pédagogique.

Le projet présenté au Consulat s'adresse à 200 enfants placés au sein des établissements pénitentiaires de la région d'Analamanga âgés de 13 à 18 ans, pour la plupart issus de quartiers défavorisés de la capitale et des zones rurales. Le projet entend offrir aux mineurs, sans distinction de genre, un accompagnement dans la définition d'un projet post-carcéral et une possibilité de soutien dans la réalisation de celui-ci à travers la mise en œuvre à disposition d'une équipe de travailleurs sociaux et de moyens techniques et financiers.

La contribution du Consulat a permis le financement du salaire d'un éducateur du programme « Service d'Insertion en Milieu Ouvert » (SIMO) et a couvert une grande partie des activités allant des entretiens jusqu'aux entretiens de préparation à la sortie au sein des Etablissements Pénitentiaires (EP). Un nouvel espace d'accueil recevant 41 jeunes a également été mis en place : un espace dénommé AV'NIR en dispensant des ateliers de cuisine et culturels, un renforcement scolaire et d'alphabétisation suivi de slam, des ateliers pour des activités génératrices de revenus, des jeux ludiques et/ou sportifs.



Les jeunes suivant leur atelier d'informatique

ONG « Sentinelles »

MGA 3.490.000

N° 034/20 du 15/09/20

ONG Sentinelles

Célébrant ses 33 ans d'intervention à Madagascar, la mission première de l'ONG se veut d'accompagner les jeunes filles et garçons mineurs en détention en vue de leur réinsertion sociale.

Dans cette optique, elle développe un projet de vie élaboré avec ces jeunes, un programme de réinsertion sociale et une assistance médicale aux femmes enceintes, femmes incarcérées dans la maison centrale de détention à Antanimora avec leurs enfants. Par ailleurs, elle dispose d'une maison d'accueil pour les personnes libérées sans toit, un centre d'accueil pour les mères-enfants ainsi que d'un centre de rééducation motrice pour les personnes atteintes d'un pied bot.

Parmi les activités menées à la maison d'accueil figurent :

- une remise à niveau pour les enfants de tous niveaux confondus pour une durée d'un an après quoi ils sont envoyés dans des écoles partenaires de l'ONG ;
- une bibliothèque ;
- des ateliers de couture et broderie ;
- une cantine scolaire accueillant près de 20 enfants quotidiennement ;
- un atelier pédagogique de jardinage.

Les fonds qui lui ont été octroyés lui ont permis d'acquérir des mobiliers pour équiper le réfectoire et des matériels médicaux pour le cabinet médical.



Les nouveaux mobiliers du réfectoire

Akany Avoko Faravohitra

MGA 3.240.000

N° 040/20 du 16/09/20

Akany Avoko Faravohitra

Ouvert en 1963, ce centre s'occupe de la réinsertion de jeunes filles mineures condamnées par la justice notamment les juges des enfants, ou en situation de délinquance, ou encore victimes de violences et de maltraitance physique ou morale.

Il compte actuellement 52 jeunes pensionnaires de 5 à 18 ans, placées par le juge des enfants. Le centre accompagne, scolarise, donne des formations en artisanat (vannerie, couture, cuisine, coiffure) et des soins médicaux à ces jeunes filles.

Parmi les activités du centre depuis 2018, figurait l'aménagement de la Maison «Manonga», lieu où un restaurant a déjà ouvert ses portes. Ce restaurant constitue d'une part une source génératrice de revenus pour le centre, et d'autre part la réinsertion socio-professionnelle des jeunes filles sortant du centre et ayant suivi une formation en cuisine.

Par ailleurs, les plans pour cette «Maison Manonga» dans le courant de l'année 2020 sont les suivants :

- l'aménagement d'une grande salle au rez-de-chaussée pour faire office de salle de formation/d'atelier ou de réunion
- l'ouverture d'un salon de coiffure
- la mise en place d'un atelier d'artisanat
- l'aménagement d'un lieu d'hébergement pour des volontaires internationaux.



Un aperçu de la salle de formation

2.2 Orphelins et enfants abandonnés

Akany Avoko

Ambohidratrimo

MGA 4.521.000

N° 034/20 du 15/09/20

Akany Avoko Ambohidratrimo

Le centre, dont la mission est de protéger, éduquer et prendre soin des enfants en situation de danger et victimes de violences, accueille et éduque 150 enfants se trouvant dans une situation périlleuse, orphelins, maltraités ou abandonnés et les aide à devenir des adultes autonomes et responsables.

L'éducation des enfants y est prise en charge. Tous les enfants de plus de 3 ans fréquentent l'Ecole Primaire du Centre, appelée « Ecole Primaire Avoko ». Après leur examen de passage en 6ème, les enfants vont au collège (CEG) puis au lycée du village, et passent le Baccalauréat National comme tout enfant ordinaire.

Dans le but d'être indépendant financièrement, le centre a décidé d'accroître le rendement de l'élevage de leurs poules pondeuses en augmentant la capacité d'accueil de leur poulailler, passant de 35 à 100 poules cette année.



Le poulailler aménagé

Centre EDSR

ADS NC

N° 28/20 du 08/09/20

Centre EDSR (Enfants du Sourire Réunion) Ambatolampy

Le centre Enfants du Sourire Réunion, localisé à Ambatolampy s'est donné comme mission de soutenir les enfants en situation de précarité, provenant de familles d'origine modeste ou abandonnés.

Ainsi ses membres bénévoles jouent le rôle de tuteurs et d'accompagnateurs auprès de ces enfants laissés pour compte en assurant leur éducation. Le centre leur offre également de la nourriture et un logement jusqu'à leur insertion professionnelle.

Partenaire du Consulat depuis 2001, en collaboration avec l'ADS - Association de Développement Solidaire, il a été doté cette année d'un four électrique, d'un berceau portatif et de lots de jouets.



Les enfants ravis de recevoir des jouets

Akany Iarivo Mivoy

MGA 1.007.665

N° 24/20 du 29/09/20

Akany Iarivo Mivoy

Le Consulat a apporté son soutien matériel à l'Akany Iarivo Mivoy, un centre cogéré par la Commune Urbaine d'Antananarivo et la Fondation AXIAN, œuvrant dans la réinsertion sociale et économique de sans-abris en les hébergeant et en leur apportant un soutien moral afin que ces derniers puissent reprendre leur vie en main. Il a pour vocation d'accueillir pendant plusieurs mois ces personnes en situation de grande précarité pour les aider à rebâtir les liens sociaux et à définir un projet de vie pérenne et viable. Il lui a été remis des matériels de cuisine comprenant 20 bassines, 5 marmites, 10 planches à découper, 8 louches en bois, 2 louches MM, 10 cuillères à riz, 10 couteaux de cuisine, 2 poubelles de 80L nécessaires à son bon fonctionnement.



Les sans-abris profitant de la cantine

ONG Mamonjy

MGA 4.000.000

N° 38/20 du 16/09/20

ONG Mamonjy

L'ONG vise l'amélioration des conditions de vie des enfants qu'elle parraine en les scolarisant et en les encadrant auprès de son orphelinat qui a ouvert ses portes en 2015 dans la banlieue d'Antananarivo. Dans celui-ci réside une dizaine d'enfants âgés de 6 à 13 ans dont 6 pensionnaires et 4 demi-pensionnaires.

Pour l'année 2020, l'aide offerte par le Consulat lui a permis d'acquérir des locaux sanitaires, des équipements pour des activités de « bouffe mobile » génératrices de revenus pour le fonctionnement du centre, ainsi que des fournitures scolaires et des effets vestimentaires.



La bouffe mobile opérationnelle

Association

«Maisons des Enfants»

MGA 5.000.000

N° 037/20 du 16/09/20

Association « Maisons des Enfants »

La mission à la base composée de la « Maison de Famille » et d'un « Centre mère-enfant » promeut la défense des droits des enfants et le développement d'une nouvelle culture d'accueil d'enfants privés de leur famille d'origine dans un environnement de type familial. En ce sens, la Maison de Famille est un service socioéducatif résidentiel destiné aux enfants abandonnés qui se trouvent dans une situation où leur croissance risque d'être compromise. 15 enfants en bas âge



Un enfant se faisant soigner

y sont accueillis de jour comme de nuit et sont suivis par un pédiatre et un personnel engagé dans la relation avec les nourrissons.

Concernant le « Centre mère-enfant », il se charge de l'hébergement, la nourriture, la prise en charge médicale, la scolarisation, des loisirs de même que la régularisation des papiers administratifs de l'enfant. Le centre prend en main 230 mères et 290 enfants.

L'apport financier du Consulat a servi à l'achat de médicaments pour le cabinet médical et du riz pour l'approvisionnement de la cantine.

Association « At home »

MGA 4.000.000

N° 041/20 du 17/09/20

Association « At home »

L'orphelinat ou Maison MasoHafa est un centre accueillant principalement des orphelins entre 4 et 14 ans mais aussi des personnes âgées et personnes sans emploi en difficulté financière jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes. En 2020, les bénéficiaires étaient au nombre de 30. Ils leur sont offerts non seulement une scolarisation pour les enfants qui vont soit à l'école publique du quartier soit à l'école privée pour les meilleurs d'entre eux, mais aussi une formation professionnelle et une vie sociale à travers des activités tournant autour de l'éveil par l'art et la culture telles que le scoutisme, la croix-bleue pour le chant et le théâtre, sans oublier le club de foot local.

Le Consulat a contribué cette année aux provisions en Produits de Première Nécessité (PPN) comme le savon, l'huile, le riz et la farine nécessaires au fonctionnement du centre.



Les enfants célébrant un anniversaire

2.3 Enfants vivant dans les quartiers défavorisés de la capitale

ASERN

MGA 4.608.000

NN° 035/20 du 15/09/20

Association des Organisations pour l'Education et la Récupération Nutritionnelle (ASERN)

Cet organisme intervient depuis plus de vingt ans dans la lutte contre la malnutrition, et œuvre pour la scolarisation et l'accès aux soins médicaux d'une centaine d'enfants. Pour mener à bien ses activités, un programme d'éducation et de récupération nutritionnelle a été mis en place, afin de :

- Améliorer la prise en charge d'enfants malnutris, tant du point de vue médical que nutritionnel ;
- Sensibiliser les parents sur l'alimentation de l'enfant ;
- Autonomiser les mères des familles.

Une cantine scolaire a été ouverte dans ce sens pour accueillir 140 enfants de 6 à 18 ans issus de 60 familles où ils prennent un repas par jour. Pour équilibrer le repas, le Consulat a pris part à la distribution de fruits et pots de yaourts pendant les repas de midi, à raison de trois fois par semaine pendant sept mois.



Les enfants et jeunes prenant leur dessert pendant la pause déjeuner

AIC

MGA 5 000 000

N° 036/20 du 15/09/20

Association Internationale des Charités (AIC)

Existant depuis une vingtaine d'années, cette association située dans un quartier populaire d'Antananarivo a pour objectif de venir en aide à des personnes en difficulté, en situation de pauvreté, victimes d'injustice et de violence. Elle intervient dans plusieurs domaines d'activités comme la santé, l'éducation et la promotion féminine auprès des familles vulnérables.

Le secteur de l'éducation est l'un des problèmes majeurs dans ce quartier, où, faute de moyens financiers, les enfants abandonnent l'école ou n'y vont pas. C'est la raison qui a poussé l'association à scolariser 98 enfants de 3 à 12 ans, divisés en 3 niveaux selon l'âge et l'assimilation des enfants.

Le Consulat, prenant à cœur l'éducation des enfants, a pris l'initiative de contribuer à la mise en place d'une cantine scolaire pour offrir un repas par jour à ces enfants. Cette année, il a pris en charge l'approvisionnement en denrées alimentaires pour la cantine scolaire.



Les enfants bénéficiant de la cantine scolaire

Association «SEKOOL Madagascar»

MGA 5 000 000

N° 036/20 du 15/09/20

Association SEKOOL Madagascar

L'association SEKOOL Madagascar, créée en 2009, dont la principale mission est de soutenir les enfants défavorisés du quartier d'Ivato et de ses environs, prend en charge la remise à niveau et l'éducation d'une centaine d'enfants âgés de 6 à 15 ans.

Les élèves considérés capables d'aller à l'école après la remise à niveau et l'évaluation à la fin de l'année scolaire sont envoyés à l'école publique.

Un programme «Art au Service de l'Education» a également été mis en place pour permettre aux enfants de développer leur capacité et leur créativité par le biais d'activités culturelles telles que des cours de théâtre, de danse, d'arts plastiques et de percussion.

La subvention du Consulat devait initialement être affectée au paiement du droit d'inscription des élèves à l'école primaire publique (EPP) et à l'achat de leurs kits et fournitures scolaires. Cependant, au cours de l'année scolaire 2019-2020, un décret présidentiel a annoncé la gratuité de l'inscription scolaire des enfants à l'école publique.

Aussi, au lieu des 4.000.000 Ariary budgétés, seule la somme de 2.250.000 Ariary a été utilisée pour l'acquisition de kits et fournitures scolaires. Le reliquat de 1.750.000 Ariary sera reporté dans le cadre du fonds micro-projets octroyé au titre de l'année 2021.



Les mots de remerciements de l'association envers le Consulat figurant dans son rapport d'activités

ANNEXES

ANNEXE 1

RÉSUMÉ SUCCINCT DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS FOURNIS DEPUIS 2004

MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques
- Lit-cage pour maternité
- Matériels de dialyse
- Matériels de chirurgie cervicale
- Matériels pour bloc opératoire, scialytiques
- Colonne vidéo endoscopie complète
- Appareils de radiologie complets
- Appareils de réanimation, appareils de ventilation
- Matériels de cabinet dentaire, fauteuils dentaires
- Cabinet de dermatologie complet
- Tables d'opérations avec accessoires
- Tables d'examen
- Tables d'accouchement
- Tables de gynécologie
- Amplificateur de brillance
- Autoclaves
- Mammographes
- Echographes
- Concentrateurs d'oxygène
- Couveuses, monitoring foetla, pèse-bébés, compléments nutritionnels
- Audiomètres
- Négatoscopes
- Appareils à ECG
- Défibrillateurs
- Matériels orthopédiques, appareils de kinésithérapie et de rééducation
- Fauteuils roulants, fauteuils de transfusion sanguine
- Potences, pousse-seringues électriques, moustiquaires
- Centrifugeuses de laboratoire, boccas pour laboratoire
- Vêtements hospitaliers
- Divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux
- Cabinet ophtalmologie complet

MATÉRIELS INFORMATIQUES

- 428 ordinateurs complets pour 92 écoles publiques (CEG et Lycées)
- 425 pour des établissements privés

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- 2.995 ballons
- 300 paires de filets de basket et de volley
- 4.650 lots de maillots remis à 417 écoles publiques (EPP, CEG, Lycées)

ANNEXE 2

DOTATIONS FINANCIÈRES REÇUES ET CONVENTIONS SIGNÉES DEPUIS 2004

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, (12.363 €)	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG - MAP : 4.971 € - Mr Goldscheider : 494 €	8 dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, (21.470 €)	- BCI : 5.000 € - BMOI : 2.513.250 MGA - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 7.971 € - Mr C. Blanchy : 50 € - Mr Yves David : 483,95 € - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	19 dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, (14.703,75 €)	- BCI : 5.000 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 4.971 € - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	26 dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA (27.332,88 €)	- BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 19.950 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	50 dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA (31.474,17 €)	- BAUD & DAVID : 959,64 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 €	67 dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA (24.144,44 €)	- BMOI : 3.000.000 MGA - DCI : 15.500 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.200 €	88 dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA (26.772,42 €)	- BAUD & DAVID : 890 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.500 €	114 dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16
2011	22.769,37 € et 22.000.000 MGA (30.769,37 €)	- BAUD & DAVID : 980 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,37 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP SA : 5.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.800 €	68 dont : - Santé : 32 - Education : 22 - Soutien aux enfants : 11 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1
2012	22.300 € et 27.400.000 MGA (32.264 €)	- BAUD & DAVID : 1.000 € - BNP PARIBAS : 1.500 € - DCI : 13.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA - PMU M/car : 10.000.000 MGA - société de M. BALY : 1.800 € - SANIFER : 3.000.000 MGA - YVES JETHA : 5.400.000 Ar	63 dont : - Santé : 22 - Education : 11 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 18

<p>2013</p>	<p>23.800 € et 36.500.000 MGA (36.836 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - APPEL : 1.000.000 MGA - BMOI : 2.000.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - CIMELTA : 10.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - DELAPORTE : 3.000.000 MGA - DUPONSEL : 1.000.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - Pierre LURTON : 3.500 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SANIFER : 3.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - SCIMADA : 2.500.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - société de M. BALY : 1.800 € - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA 	<p>92 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 25 - Education : 16 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 4 - Sport : 21
<p>2014</p>	<p>27.739 € et 49.074.000 MGA (43.569 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 3.300.000 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 1.000.000 MGA - Banque Martin MAUREL : 987 € - BMOI : 2.000.000 MGA - Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA - JB : 3.000.000 MGA - JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA - MAP : 4.963 € - Michel RAMANANTSOA : 6.000.000 MGA - MONEYTECH : 2.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 988.000 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA - Remy MABILLON : 989 € - Renée MAUS : 2.000 € - Rens FABER : 10.926.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SCHNELLER : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - STRUCTURES : 1.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - société de M. BALY : 1.800 € 	<p>131 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education : 56 - Soutien aux enfants : 29 - Lutte contre la pauvreté : 7 - Sport : 25
<p>2015</p>	<p>32.820 € et 64.418.659 MGA (50.714 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 3.488.659 MGA - Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA - APPEL : 750.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.480 € - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - Contributions anonymes : 3.000.000 MGA - Dany SENDRISON : 160€ - DCI : 11.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 200 € - FTHM : 2.000.000 MGA - Groupe BASAN : 3.000.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel RAMANANTSOA : 9.000.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 4.480 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 10.000.000 MGA - Remy MABILLON : 1.000 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - Rens FABER : 7.180.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Société de M. BALY : 2.000 € - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 5.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA - YVES JETHA : 1.000.000 MGA 	<p>175 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 33 - Education : 65 - Soutien aux enfants : 26 - Lutte contre la pauvreté : 11 - Sport : 40

<p>2016</p>	<p>53.750 € et 78.405.000 MGA (76.151 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - APPEL : 750.000 MGA - Autres contributeurs : 10.380 € - Banque Martin MAUREL : 500 € - BMOI : 2.000.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - CANAL + Madagascar : 10.124.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 870 € - Contributions anonymes : 2.000.000 MGA - DCI : 10.000 € - Emmanuèle GERDIL : 1.000 € - FTHM : 1.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 1.000 € - Groupe BASAN : 1.500.000 MGA - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 9.500 € - Michel RAMANANTSOA : 8.000.000 MGA - MONLOUP & QUINAULT : 2.881.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.000 € - OCTALFA : 3.000 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 15.000.000 MGA - Remy MORTIER : 1.000 € - Rens FABER : 10.750.000 MGA - Roland RAVANDISON : 400.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Société de M. BALY : 2.000 € - SOMADIS : 4.000.000 MGA - STAR : 7.500.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA 	<p>175 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 17 - Education : 80 - Soutien aux enfants : 22 - Lutte contre la pauvreté : 8 - Sport : 48
<p>2017</p>	<p>65.498,82 € et 88.936.431 MGA (88.903,14 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - AMADE Monaco : 4.980 € - Association des Biologistes : 7.500 € - Banque Martin Maurel : 1.000 € - Bernard BENOIT : 750.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - CANAL + Madagascar : 4.580.000 MGA - CANAL + Madagascar : 10.530.000 MGA - Christian VON BALLMOOS : 1.402.071 MGA - Contributions anonymes : 2.500.000 MGA - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 12.000 € - Direction de l'Education Nationale de Monaco : 8.000 € - Emmanuèle GERDIL : 500 € - Eric GAUDUCHON : 500 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Francis RAJAABELINA : 500.000 MGA - FTHM : 2.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA - MAP : 9.980 € - MONLOUP & QUINAULT : 1.500.000 MGA - Monsieur et Madame MAUS : 5.000 € - Nicolas CLAVEL : 1.000 € - OCTALFA : 2.100 € - OPHAM : 6.552.760 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - PMU Madagascar : 15.000.000 MGA - REFRIGEPECHE : 2.000.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.000 € - Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA - SANIFER : 5.000.000 MGA - SIPEM : 2.835.600 MGA - SMEF : 1.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - Société de M. BALY : 2.000 € - SOMADIS : 6.000.000 MGA - SOPROMER : 2.000.000 MGA - STAR : 11.286.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 479 € - WU Jean-Claude : 3.000.000 MGA 	<p>184 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education et Sport : 134 - Enfance vulnérable : 36

<p>2018</p>	<p>69.969 € et 82.162.120 MGA (90.509,53 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA : 6.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.500.000 MGA - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - BMOI : 6.000.000 MGA - Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 679 € - Conférence Immaculée de Conception : 3.000 € - Croix Rouge Monégasque : 10.000 € - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 15.000 € - Direction de l'Éducation Nationale de Monaco : 10.500 € - Fidy RAMAMONJISOA : 350 € - Fondation Princesse Charlène : 1.500 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - FTMM : 2.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Leticia de Massy : 2.000 € - MAP : 9.980 € - Michel BALY : 2.300 € - MONLOUP & QUINAULT : 1.500.000 MGA - OPHAM : 7.966.520 MGA - Patrick LECOURT : 2.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - Rens FABER : 2.000.000 MGA - SIPEM : 2.835.600 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 6.000.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - STAR : 27.860.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 500 € - Yves DAVID : 1.500 € - WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA - Contribution anonyme : 5.000.000 MGA 	<p>204 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 14 - Education et Sport : 165 - Enfance vulnérable : 25
<p>2019</p>	<p>48.096,84 € et 116.963.223,72 MGA (77.337,64 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADENIA PARTNERS : 10.000.000 MGA - Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA - Bernard BENOÎT : 500.000 MGA - BRAVOSOLUTION : 1.500 € - Bruno De Foucault : 4.000.000 MGA - CANAL + sport scolaire : 5. 000.000 MGA - CANAL + frais de scolarité : 20.009.000 MGA - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Christian Von BALLMOOS : 500 USD - Contributeur anonyme : 5.000.000 MGA - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 15.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Fondation Princesse Charlène : 1.500 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - Franck FOHINE : 20.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Madagascar Law Offices : 1.000.000 MGA - MAP : 9.980 € - Michel BALY : 2.300 € - Monloup & Quinault FONDS Michele MONLOUP : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 856,84 € - OPHAM : 8.037.140 MGA - RATSIMIVONY : 500.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA - SAHAM Assurance : 2.000. 000 MGA - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA contribution p.2019 retard encaissement - STAR achat couvertures SOMACOU : 10.140.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Valery RAMONJAVELO (DRH STAR) : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 € - WU Jean-Claude: 3.500.000 MGA - Yves DAVID : 1.000 € 	<p>240 dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 25 - Education et Sport : 185 - Enfance vulnérable : 30

2020	37 031,77 € et 48.632.000 MGA (47.838,88 €)	<ul style="list-style-type: none"> - Antoine FIEVET : 2.000 € - CANAL + sport scolaire : 3. 000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Contributeur anonyme : 5.000.000 MGA - Dany SENDRISON : 180 € - DCI : 15.000 € - FONDS Michele MONLOUP : 2.500.000 MGA - FOUGINVEST : 1.000 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - FTHM : 1.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 435 € - LIONS MONTELMAR MISTRAL : 973 € - Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 1.021 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saint-Vincent de Paul : 5.000 € - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STAR frais de scolarité : 16. 632.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 € 	157 dont : <ul style="list-style-type: none"> - Santé : 11 - Education et Sport : 131 - Enfance vulnérable : 15
-------------	--	--	---

ANDRIATSIRESY

Владимирка Нарву

+261 34 86 393 11

andriatshovury@gmail.com

Antananarivo le 22 décembre 2020

à

Consul de Monaco

Objet: Information sur ma situation pédagogique

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remercier pour la bourse d'études que vous m'avez accordé depuis le lycée jusqu'à maintenant en Master 1 dans la filière Logistique. Cette bourse m'a permis d'économiser et m'a permis d'être à ma place actuelle.

A présent, je tiens à vous informer que j'ai fait un concours d'entrée en Master 1 dans la filière Management des Achats à l'International à l'Institut Supérieur de Commerce International de Dunkerque - France et j'ai été admise. Je tiens à préciser que cette filière est totalement en cohérence avec ma filière Logistique à l'IST-T, elle est plus spécialisée dans la logistique en amont qui est une formation très demandée à Madagascar.

Cette formation en France durera 2 ans et commence en janvier en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Management des achats à l'International. Ma demande de visa long séjour pour études vient d'être accordée.



RAZAFITRIMO Miakonirainy Vololontsoa
Bénéficiaire d'une bourse d'étude universitaire
Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo

Antananarivo, le 18 septembre 2020

à,

Monsieur LE CONSUL GENERAL
HONORAIRE DE MONACO

Objet : Lettre de remerciement

Référence : Protocole d'accord N°057/19/Cons/Conv

Monsieur le Consul Général Honoraire,

Par la présente, je tiens à vous exprimer ma gratitude et mes vifs remerciements suite à la bourse d'étude émanant de la principauté de Monaco pour l'année universitaire 2018-2019. Je vous en suis très reconnaissante pour la confiance que vous m'avez accordée, et ce, depuis l'année scolaire 2014-2015 et les années universitaires 2015-2016/2016-2017/2017-2018.

Actuellement, je suis étudiante en Master 1 dans la mention du Bâtiments et Travaux Publics à l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo. Cette année universitaire n'est pas encore en son terme du fait de la situation actuelle, néanmoins, nous avons déjà terminé la majeure partie de notre cours et les examens par correspondance.

En m'attribuant cette bourse, vous avez allégé mon fardeau financier ce qui m'a permis de me concentrer davantage sur mon étude, surtout, durant cette période de pandémie. Votre générosité m'a beaucoup inspiré et j'espère qu'un jour je serai en mesure d'aider les autres tout comme vous l'aviez fait pour moi.

En réitérant mon immense gratitude pour votre principauté, veuillez agréer, Monsieur le Consul Général, l'expression de ma très haute considération.

La bénéficiaire,



RAZAFITRIMO Miakonirainy

Vololontsoa

Antananarivo, Lundi 09 Mars 2020

M. RAKOTOARISOA Austria N.
Master 2 en Philosophie à l'U.C.M
Lot III T 187 DBA Namontana.
E-mail: rakotoarisoa05@gmail.com.

À Monsieur le Consul Général Honoraire de la principauté
de Monaco à Madagascar

Objet: lettre de remerciement.

Monsieur le Consul,

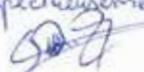
J'ai l'immense honneur de vous adresser la présente en guise de témoignage de ma gratitude envers vous et l'institution que vous représentez dans notre pays, en raison de la bourse que vous m'avez octroyée pour financer mes études.

Étudiant en philosophie à l'U.C.M, je prépare maintenant ma maîtrise sur le thème de "la notion de démonstration". Si j'en suis à ce point, sachez-le, c'est pour une bonne partie grâce à vous, car votre soutien me fut et m'est pas que financier à mes yeux: il est aussi éminemment moral - la bourse d'étude étant "moralisatrice et éducatrice", si je puis me permettre de paraphraser le Général Gallieni. Vous avez cheminé avec moi - et avec beaucoup d'autres étudiants de ma condition - voici déjà cinq années, s'ajoutant à cela l'octroi de certificat de réussite pour notre promotion STAR et le fait que le programme de bourse que vous menez soit né ex-nihilo (sinon de votre pure munificence): tout cela tirerait de mes lèvres des paroles sèches de remerciements à rendre vif et grassier le latin d'un Cicéron si je n'étais pas piètre rhétoricien. Ma bouche vous dit alors merci, mais tout mon être infiniment plus.

J'ai également l'honneur de solliciter votre bienveillance et votre libéralité de me prêter, une fois encore, main forte pour cette année universitaire 2019-2020 afin que je puisse soutenir mon mémoire de fin de cycle (raison relativement piètre) et surtout cheminer toujours plus profondément dans ce patrimoine commun de l'humanité qu'est la Pensée (raison relativement noble).

Veuillez agréer, Monsieur le Consul, le témoignage de mes sentiments les plus distingués.

Respectueusement,


RAKOTOARISOA Austria N.

**CONSULAT DE MONACO
MADAGASCAR**



Lotissement Tana Water Front Ambodivona
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar
Tél : + 261 20 22 356 83
Consul@Monaco-Madagascar.com
www.monaco-madagascar.com

